cogeco COMMUNICATIONS

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Trimestre et période de neuf mois clos le 31 mai 2025

Rapport de gestion 2

États financiers consolidés intermédiaires résumés 50

Statistiques sur les unités de service primaire 79

cogeco COMMUNICATIONS

RAPPORT DE GESTION

Trimestre et période de neuf mois clos le 31 mai 2025

1. Énoncés de nature prospective 3
2. Faits saillants financiers 4
3. Aperçu de l'entreprise 6
4. Résultats d'exploitation et financiers consolidés 7
5. Résultats d'exploitation et financiers sectoriels 16
6. Transactions entre parties liées 21
7. Analyse des flux de trésorerie 22
8. Situation financière 28
9. Ressources en capital et liquidités 29
10. Projections financières révisées pour l'exercice 2025 33
11. Contrôles et procédures 34
12. Incertitudes et principaux facteurs de risque 34
13. Développements en matière de méthodes comptables 37
14. Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières 38
15. Renseignements financiers trimestriels supplémentaires 49

1. Énoncés de nature prospective

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco Communications juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Objectifs et stratégie de la Société » et « Projections financières pour l'exercice 2025 » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 de la Société ainsi qu'à la rubrique « Projections financières révisées pour l'exercice 2025 » du présent rapport de gestion pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Communications. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés aux marchés en général, à la concurrence (y compris les écosystèmes concurrentiels et technologiques changeants et les stratégies concurrentielles perturbatrices adoptées par nos concurrents), au commerce, à la réglementation, à la fiscalité, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique (y compris l'inflation qui exerce des pressions sur les produits, les droits de douane, la baisse des dépenses des consommateurs et l'augmentation des coûts), à la gestion des talents (y compris le marché hautement concurrentiel pour le bassin limité d'employés dotés de compétences numériques), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur le réseau de la Société (y compris la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes qui pourraient perturber les activités), sur ses infrastructures et sur ses systèmes, à la durabilité et aux informations à fournir en matière de durabilité, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et à la santé et sécurité publiques, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 et du présent rapport de gestion de la Société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco Communications, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion; les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse représentent les attentes de Cogeco Communications à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes annexes de la Société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2025 préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité ») et avec le rapport annuel de l'exercice 2024 de la Société.

Dans le cadre de la préparation de ce rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 15 juillet 2025, soit la date du présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle de l'exercice 2024, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, ou sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

2. Faits saillants financiers

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai *(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)*	2025 $	2024[1] $	Variation %	Variation selon un taux de change constant[2][3] %	2025 $	2024[1] $	Variation %	Variation selon un taux de change constant[2][3] %
Opérations								
Produits	**730 679**	750 583	(2,7)	(4,1)	**2 201 800**	2 228 773	(1,2)	(2,8)
BAIIA ajusté[3]	**362 377**	365 824	(0,9)	(2,4)	**1 084 091**	1 071 896	1,1	(0,4)
Marge du BAIIA ajusté[3]	**49,6 %**	48,7 %			**49,2 %**	48,1 %		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	**9 211**	45 669	(79,8)		**7 288**	49 170	(85,2)	
Bénéfice de la période	**73 300**	76 334	(4,0)		**260 097**	268 648	(3,2)	
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**69 895**	70 402	(0,7)		**245 157**	253 576	(3,3)	
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société[3][4]	**77 186**	103 597	(25,5)		**248 553**	301 377	(17,5)	
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**400 789**	333 626	20,1		**872 866**	856 042	2,0	
Flux de trésorerie disponibles[1][3]	**143 946**	88 185	63,2	61,5	**409 407**	327 832	24,9	23,8
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau[1][3]	**157 231**	112 618	39,6	38,2	**460 064**	408 315	12,7	11,8
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**125 933**	171 034	(26,4)		**438 547**	504 830	(13,1)	
Dépenses d'investissement nettes[3][5]	**125 462**	168 384	(25,5)	(26,8)	**434 002**	485 580	(10,6)	(12,3)
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau[3]	**112 177**	143 951	(22,1)	(23,5)	**383 345**	405 097	(5,4)	(7,4)
Intensité du capital[3]	**17,2 %**	22,4 %			**19,7 %**	21,8 %		
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau[3]	**15,4 %**	19,2 %			**17,4 %**	18,2 %		
Données par action[6]								
Bénéfice par action								
De base	**1,66**	1,68	(1,2)		**5,82**	5,91	(1,5)	
Dilué	**1,64**	1,67	(1,8)		**5,78**	5,89	(1,9)	
Dilué ajusté[3][4]	**1,82**	2,45	(25,7)		**5,86**	7,00	(16,3)	
Dividendes par action	**0,922**	0,854	8,0		**2,766**	2,562	8,0	

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Le produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles s'est chiffré à 2,2 millions $ et à 22,7 millions $ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2025, respectivement (0,9 million $ et 2,8 millions $, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024). Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

(2) Les indicateurs de rendement clés présentés sur la base d'un taux de change constant sont obtenus en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2024, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3628 $ CA pour 1 $ US et de 1,3578 $ CA pour 1 $ US, respectivement.

(3) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, et les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. La variation selon un taux de change constant, l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, et le bénéfice dilué par action ajusté sont des ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, y compris les renvois à des rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

(4) Exclut l'incidence des charges pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais ainsi que les profits/pertes liés à la modification et/ou l'extinction d'une dette, dans chaque cas déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle.

(5) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

(6) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

(en milliers de dollars canadiens)	**Au 31 mai 2025** **$**	Au 31 août 2024 $
Situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**244 750**	76 335
Total de l'actif	**9 866 415**	9 675 009
Dette à long terme		
Tranche courante	**338 567**	361 808
Tranche non courante	**4 437 846**	4 448 261
Endettement net[1]	**4 579 854**	4 803 629
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	**3 126 389**	2 979 691

(1) L'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

3. Aperçu de l'entreprise

Cogeco Communications est une société de télécommunications qui fournit des services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire aux clientèles résidentielle et d'affaires au Canada et aux États-Unis. Plus récemment, la Société a élargi son offre de services pour inclure les services sans fil dans la plupart des États américains où elle exerce ses activités, et elle s'attend à étendre bientôt des services sans fil dans plusieurs marchés canadiens au sein de sa zone de couverture de services à large bande. Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis.

3.1 Développements de l'entreprise

Le lancement de services sans fil au Canada est en cours, avec une expansion progressive dans 12 marchés canadiens au cours des prochaines semaines

Après le lancement de ses services sans fil aux États-Unis l'an dernier, Cogeco Communications prévoit d'élargir sa clientèle des services sans fil au Canada au cours des prochaines semaines. Une première cohorte utilise déjà le service sans fil, qui sera progressivement étendu pour couvrir 12 marchés canadiens (soit à Alma, Magog, Rimouski, Saint-Georges, Saint-Hyacinthe, Saint-Sauveur et Trois-Rivières au Québec, et à Brockville, Chatham, Cobourg, Cornwall et Welland en Ontario) au cours des prochaines semaines en vue d'un déploiement géographique à grande échelle à l'automne. Les services sans fil deviendront un outil puissant pour assurer le maintien et la croissance de sa clientèle des services filaires en Amérique du Nord au fil du temps.

Transformation en cours des équipes canadienne et américaine regroupées du secteur des télécommunications de Cogeco Communications

La Société a poursuivi son programme de transformation sur trois ans dans le but d'améliorer son agilité et sa compétitivité en misant sur l'optimisation opérationnelle, l'analytique avancée, la numérisation et une expérience client améliorée. Cette transformation a été entamée en regroupant dans une organisation nord-américaine plus simple, plus efficace et dotée d'une structure de coûts rationalisée, les fonctions commerciales, opérationnelles et techniques de ses unités d'affaires canadienne et américaine du secteur des télécommunications.

3.2 Contexte opérationnel

La Société exerce ses activités dans un secteur qui fournit des services essentiels à des clients résidentiels et commerciaux et qui est reconnu pour sa résilience au fil des cycles économiques. Toutefois, en raison de l'intensification de la concurrence et de l'évolution des tendances en matière d'abonnements au service de vidéo, la Société s'attend à des pressions soutenues sur ses produits et ses coûts d'exploitation. De plus, des conditions économiques défavorables, y compris les répercussions macroéconomiques des droits de douane imposés par les États-Unis dans un contexte commercial en pleine mutation, pourraient amener les clients à réduire ou à reporter des dépenses discrétionnaires et/ou entraîner une hausse des coûts et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait exercer des pressions sur les produits et/ou les coûts d'exploitation de la Société. Pour soutenir sa croissance, la Société a annoncé l'an dernier l'adoption d'un nouveau modèle opérationnel et son programme de transformation sur trois ans, qui sont axés sur les synergies, la numérisation, l'analytique avancée, l'expansion du réseau et les services sans fil.

Les résultats de la Société annoncés dans les présentes pourraient ne pas être représentatifs des tendances opérationnelles et de la performance financière futures. Se reporter à la rubrique « Énoncés de nature prospective ».

3.3 Indicateurs de rendement clés

La Société mesure sa performance financière à l'égard de ses objectifs d'entreprise en surveillant les produits, le BAIIA ajusté[(1)], les dépenses d'investissement nettes[(1)], l'intensité du capital[(1)] et les flux de trésorerie disponibles[(1)] sur la base d'un taux de change constant[(1)]. La Société évalue également les dépenses d'investissement nettes, l'intensité du capital et les flux de trésorerie disponibles en excluant les projets d'expansion du réseau[(1)], car ces indicateurs fournissent une base commune pour comparer les dépenses d'investissement nettes aux dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau et pour évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les dépenses d'investissement nettes, l'intensité du capital et les flux de trésorerie disponibles.

(1) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. L'intensité du capital est une mesure financière supplémentaire. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est un ratio non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Aperçu

Durant les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle dont a bénéficié l'ensemble de la Société grâce à notre programme de transformation sur trois ans en cours ont contribué à atténuer les pressions sur les produits de la Société, à l'heure où les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis se heurtent à une rude concurrence.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025, la Société a poursuivi ses activités d'expansion du réseau afin de brancher plus de foyers et d'entreprises à son réseau de fibre jusqu'au domicile, principalement en Ontario, mais également dans plusieurs États américains. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025, la Société a ajouté près de 25 700 foyers câblés, principalement au Canada, souvent en partenariat avec les gouvernements, dans le but de fournir l'Internet haute vitesse par fibre jusqu'au domicile à des régions rurales non ou mal desservies.

Pour le reste de l'exercice 2025, nous nous attendons à des pressions additionnelles sur les produits de la Société, en particulier aux États-Unis, en raison de l'intensification de la concurrence. Dans le cadre de son programme de transformation sur trois ans, la Société a entrepris la mise en œuvre de plusieurs initiatives de réduction des coûts et mesures visant à générer des gains d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble de l'organisation afin de réduire au minimum l'incidence sur le BAIIA ajusté des pressions attendues sur les produits. De plus, les dépenses d'investissement nettes devraient être inférieures à celles prises en compte dans les projections financières antérieures, en partie grâce aux gains d'efficacité opérationnelle qui ont découlé du regroupement des équipes de direction canadienne et américaine.

Par conséquent, par rapport à l'exercice 2024, sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée, nous avons révisé à la baisse les produits de Cogeco Communications projetés pour l'exercice 2025 afin de refléter une diminution au bas de la fourchette à un chiffre, tandis que le BAIIA ajusté devrait demeurer stable. En outre, en raison d'économies de coûts plus importantes que prévu qui ont découlé de notre transformation et des dépenses d'investissement nettes prévues moins élevées, nous avons revu à la hausse les projections de flux de trésorerie disponibles de la Société, qui devraient être stables par rapport à l'exercice 2024 au lieu de diminuer, et nous avons abaissé celles des dépenses d'investissement nettes et de l'intensité du capital.

Se reporter à la rubrique « Projections financières révisées pour l'exercice 2025 » pour plus de détails. Ces projections financières, y compris les diverses hypothèses sous-jacentes, contiennent des énoncés prospectifs concernant les perspectives financières de Cogeco Communications et devraient être lues conjointement avec la rubrique « Énoncés de nature prospective » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 et du présent rapport de gestion.

4. Résultats d'exploitation et financiers consolidés

4.1 Performance consolidée

Trimestres clos les 31 mai			2025	2024		Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles[1]**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant[2]**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Produits	**730 679**	(11 224)	**719 455**	750 583	**(2,7)**	**(4,1)**
Charges d'exploitation	**363 380**	(5 932)	**357 448**	379 521	**(4,3)**	**(5,8)**
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	**4 922**	—	**4 922**	5 238	**(6,0)**	**(6,0)**
BAIIA ajusté	**362 377**	(5 292)	**357 085**	365 824	**(0,9)**	**(2,4)**
Marge du BAIIA ajusté	**49,6 %**			48,7 %		
Dépenses d'investissement nettes	**125 462**	(2 162)	**123 300**	168 384	**(25,5)**	**(26,8)**
Intensité du capital	**17,2 %**			22,4 %		

(1) Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4069 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données du troisième trimestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3628 $ CA pour 1 $ US.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai			2025	2024	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Données réelles[1]	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant[2]	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
	$	$	$	$	%	%
Produits	**2 201 800**	(35 353)	**2 166 447**	2 228 773	**(1,2)**	**(2,8)**
Charges d'exploitation	**1 102 944**	(18 930)	**1 084 014**	1 141 163	**(3,3)**	**(5,0)**
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	**14 765**	—	**14 765**	15 714	**(6,0)**	**(6,0)**
BAIIA ajusté	**1 084 091**	(16 423)	**1 067 668**	1 071 896	**1,1**	**(0,4)**
Marge du BAIIA ajusté	**49,2 %**			48,1 %		
Dépenses d'investissement nettes	**434 002**	(8 192)	**425 810**	485 580	**(10,6)**	**(12,3)**
Intensité du capital	**19,7 %**			21,8 %		

(1) Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4042 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données des neuf premiers mois de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3578 $ CA pour 1 $ US.

Produits

Trimestres clos les 31 mai	2025	2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change[1]
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	$	$	%	%	$
Secteur des télécommunications au Canada	**374 900**	381 877	(1,8)	(1,8)	—
Secteur des télécommunications aux États-Unis	**355 779**	368 706	(3,5)	(6,6)	(11 224)
	730 679	750 583	(2,7)	(4,1)	(11 224)

(1) L'incidence du taux de change est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2025	2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change[1]
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	$	$	%	%	$
Secteur des télécommunications au Canada	**1 122 377**	1 131 804	(0,8)	(0,8)	—
Secteur des télécommunications aux États-Unis	**1 079 423**	1 096 969	(1,6)	(4,8)	(35 353)
	2 201 800	2 228 773	(1,2)	(2,8)	(35 353)

(1) L'incidence du taux de change est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les produits ont diminué de 2,7 % et de 1,2 % (4,1 % et 2,8 % selon un taux de change constant), respectivement. La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnés au sein du secteur des télécommunications aux États-Unis, en particulier pour les services d'entrée de gamme, et la plus grande proportion de clients ne s'abonnant qu'aux services Internet; et
- la diminution des produits dans le secteur des télécommunications au Canada, principalement en raison de la baisse des produits par client découlant de la diminution du nombre d'abonnés aux services de vidéo et de téléphonie filaire étant donné qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, ainsi que de la concurrence en matière de prix, facteurs contrebalancés en partie par l'impact cumulatif des ajouts d'abonnés au service Internet haute vitesse au cours du dernier exercice.

De plus, la diminution pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 a été contrebalancée en partie par les produits du secteur des télécommunications au Canada provenant de l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network (« NRBN »), conclue le 5 février 2024.

Charges d'exploitation

Trimestres clos les 31 mai	**2025**	2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
Secteur des télécommunications au Canada	**176 281**	180 204	(2,2)	(2,4)	(387)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	**178 325**	190 327	(6,3)	(9,2)	(5 543)
Activités du siège social et éliminations	**8 774**	8 990	(2,4)	(2,4)	(2)
	363 380	379 521	(4,3)	(5,8)	(5 932)

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	**2025**	2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
Secteur des télécommunications au Canada	**531 788**	535 018	(0,6)	(0,8)	(1 118)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	**545 448**	574 070	(5,0)	(8,1)	(17 798)
Activités du siège social et éliminations	**25 708**	32 075	(19,9)	(19,9)	(14)
	1 102 944	1 141 163	(3,3)	(5,0)	(18 930)

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont diminué de 4,3 % et de 3,3 % (5,8 % et 5,0 % selon un taux de change constant), respectivement. La diminution selon un taux de change constant découle principalement des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle dont a bénéficié l'ensemble de la Société grâce à notre programme de transformation sur trois ans en cours, en plus des éléments suivants :

- la baisse des coûts liés aux services de vidéo découlant d'une diminution du nombre d'abonnements à la télévision dans le secteur des télécommunications aux États-Unis; facteur partiellement contrebalancé par
- une augmentation des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications au Canada, notamment pour stimuler la croissance du nombre d'abonnés et en raison de la hausse des coûts liés aux licences technologiques.

Par ailleurs, la diminution pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 est aussi attribuable à un profit de 2,6 millions $ comptabilisé à la cession de certaines immobilisations corporelles dans le secteur des télécommunications au Canada au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des charges d'exploitation par suite de l'acquisition de NRBN.

Honoraires de gestion

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les honoraires de gestion versés à Cogeco inc. (« Cogeco ») se sont chiffrés à 4,9 millions $ et à 14,8 millions $, respectivement, comparativement à 5,2 millions $ et à 15,7 millions $, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024. Pour plus de détails sur les honoraires de gestion de la Société, se reporter à la rubrique « Transactions entre parties liées ».

BAIIA ajusté

Trimestres clos les 31 mai	**2025**	2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
Secteur des télécommunications au Canada	**198 619**	201 673	(1,5)	(1,3)	387
Secteur des télécommunications aux États-Unis	**177 454**	178 379	(0,5)	(3,7)	(5 681)
Activités du siège social et éliminations	**(13 696)**	(14 228)	3,7	3,8	2
	362 377	365 824	(0,9)	(2,4)	(5 292)

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	**2025**	2024	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
Secteur des télécommunications au Canada	**590 589**	596 786	(1,0)	(0,9)	1 118
Secteur des télécommunications aux États-Unis	**533 975**	522 899	2,1	(1,2)	(17 555)
Activités du siège social et éliminations	**(40 473)**	(47 789)	15,3	15,3	14
	1 084 091	1 071 896	1,1	(0,4)	(16 423)

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté a diminué de 0,9 % (2,4 % selon un taux de change constant). Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 1,1 % (diminution de 0,4 % selon un taux de change constant). La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes découle principalement de la baisse des produits dans les secteurs des télécommunications aux États-Unis et au Canada, contrebalancée en partie par la baisse des charges d'exploitation attribuable aux initiatives de réduction des coûts et aux gains d'efficacité opérationnelle réalisés dans l'ensemble de la Société, comme il est expliqué ci-dessus.

Dépenses d'investissement nettes

Trimestres clos les 31 mai	**2025**			2024	**Variation**	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Secteur des télécommunications au Canada	**64 295**	(346)	**63 949**	91 093	**(29,4)**	**(29,8)**
Secteur des télécommunications aux États-Unis	**57 612**	(1 812)	**55 800**	72 782	**(20,8)**	**(23,3)**
Activités du siège social et éliminations	**3 555**	(4)	**3 551**	4 509	**(21,2)**	**(21,2)**
Dépenses d'investissement nettes[1]	**125 462**	(2 162)	**123 300**	168 384	**(25,5)**	**(26,8)**
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	**13 285**	(74)	**13 211**	24 433	**(45,6)**	**(45,9)**
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	**112 177**	(2 088)	**110 089**	143 951	**(22,1)**	**(23,5)**
Intensité du capital	**17,2 %**			22,4 %		
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau	**15,4 %**			19,2 %		

(1) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai			2025	2024	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Données réelles $	Incidence du taux de change $	Selon un taux de change constant $	Données réelles $	Données réelles %	Selon un taux de change constant %
Secteur des télécommunications au Canada	**212 564**	(1 046)	**211 518**	285 274	**(25,5)**	**(25,9)**
Secteur des télécommunications aux États-Unis	**211 741**	(7 131)	**204 610**	191 490	**10,6**	**6,9**
Activités du siège social et éliminations	**9 697**	(15)	**9 682**	8 816	**10,0**	**9,8**
Dépenses d'investissement nettes[1]	**434 002**	(8 192)	**425 810**	485 580	**(10,6)**	**(12,3)**
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	**50 657**	(163)	**50 494**	80 483	**(37,1)**	**(37,3)**
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	**383 345**	(8 029)	**375 316**	405 097	**(5,4)**	**(7,4)**
Intensité du capital	**19,7 %**			21,8 %		
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau	**17,4 %**			18,2 %		

(1) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 25,5 % (26,8 % selon un taux de change constant) et le ratio d'intensité du capital a atteint 17,2 %, contre 22,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des gains d'efficacité opérationnelle, de la diminution des dépenses dans le secteur des télécommunications au Canada en partie attribuable au calendrier de certaines initiatives et de la diminution des dépenses dans le secteur des télécommunications aux États-Unis principalement attribuable au ralentissement des activités de construction.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 10,6 % (12,3 % selon un taux de change constant), et le ratio d'intensité du capital a atteint 19,7 %, comparativement à 21,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des gains d'efficacité opérationnelle et de la baisse des dépenses dans le secteur des télécommunications au Canada, comme il est expliqué ci-dessus, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des dépenses dans le secteur des télécommunications aux États-Unis découlant essentiellement de la hausse des coûts liés à l'équipement chez l'abonné. Cette augmentation dans le secteur des télécommunications aux États-Unis a été contrebalancée en partie par le ralentissement des activités de construction.

En excluant les projets d'expansion du réseau, les dépenses d'investissement nettes pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025 ont diminué de 22,1 % et de 5,4 % (23,5 % et 7,4 % selon un taux de change constant), respectivement, tandis que le ratio d'intensité du capital a atteint 15,4 % et 17,4 %, respectivement, comparativement à 19,2 % et à 18,2 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

4.2 Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais

	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2025	2024	Variation	**2025**	2024	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Frais d'acquisition et d'intégration	**—**	524	—	**154**	978	(84,3)
Frais de restructuration[1]	**3 379**	40 449	(91,6)	**8 958**	40 887	(78,1)
Coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords	**3 602**	4 696	(23,3)	**8 635**	11 499	(24,9)
Reprise des coûts liés aux litiges et aux décisions réglementaires	**—**	—	—	**—**	(4 194)	—
Profit sur transactions de cession-bail	**—**	—	—	**(13 844)**	—	—
Autres frais[2]	**2 230**	—	—	**3 385**	—	—
	9 211	45 669	(79,8)	**7 288**	49 170	(85,2)

(1) Comprennent les charges liées aux indemnités de départ, notamment la charge devancée au titre de la rémunération fondée sur des actions, et d'autres coûts connexes.

(2) Comprennent principalement les autres frais engagés pour la mise en œuvre de certaines initiatives.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais ont diminué de 79,8 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse des frais de restructuration engagés du fait que les coûts beaucoup plus élevés de l'exercice précédent étaient principalement liés aux indemnités de départ comptabilisées dans le cadre de la transformation stratégique annoncée en mai 2024, en plus des indemnités de départ liées à d'autres initiatives d'optimisation des coûts; et
- la diminution des coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords; facteurs partiellement contrebalancés par
- les autres frais engagés pour la mise en œuvre de certaines initiatives.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais ont diminué de 85,2 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- une baisse des frais de restructuration engagés, comme il est expliqué ci-dessus;
- un profit sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions $ comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025 dans le cadre de la vente d'un immeuble en Ontario que la Société a repris à bail pour une période de deux ans avec option de renouvellement pour une année supplémentaire; et
- la diminution des coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords; facteurs partiellement contrebalancés par
- la reprise, au cours de l'exercice précédent, d'une charge de 4,2 millions $ comptabilisée à la suite de la nouvelle décision de la Commission du droit d'auteur publiée en janvier 2024 sur les taux de redevance pour la période allant de 2014 à 2018; et
- les autres frais engagés pour la mise en œuvre de certaines initiatives.

4.3 Amortissements

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, la dotation aux amortissements s'est chiffrée à 182,3 millions $ et à 541,1 millions $, respectivement, soit une augmentation de 8,3 % et de 10,2 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison de la modification de la répartition des actifs et de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien depuis l'exercice précédent.

4.4 Perte de valeur des immobilisations corporelles

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025, des charges pour perte de valeur avant impôts sans effet sur la trésorerie de 1,6 million $, se rapportant principalement à la radiation d'actifs en cours de construction, ont été comptabilisées dans le cadre d'autres initiatives d'optimisation des coûts, qui s'expliquent en partie par les partenariats stratégiques de la Société annoncés en août dernier visant à faciliter le développement des services sans fil au Canada dans le cadre d'un modèle opérationnel nécessitant peu de capitaux.

4.5 Charges financières

	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2025	2024	Variation	**2025**	2024	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	**70 476**	73 072	(3,6)	**212 055**	213 790	(0,8)
Intérêts sur les obligations locatives	**856**	772	10,9	**2 369**	1 753	35,1
Perte à l'extinction d'une dette[1]	**—**	—	—	**—**	16 880	—
Variation de la juste valeur des contrats à terme[2]	**10 796**	—	—	**10 796**	—	—
Perte nette (profit net) de change	**(848)**	2 936	—	**(1 787)**	(473)	—
Produits d'intérêts et autres produits	**(1 730)**	(3 624)	(52,3)	**(7 258)**	(7 618)	(4,7)
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif[3]	**(4 886)**	(9 506)	(48,6)	**(15 095)**	(10 510)	43,6
Autres	**1 197**	658	81,9	**3 273**	1 943	68,5
Charges financières	**75 861**	64 308	18,0	**204 353**	215 765	(5,3)
Perte à l'extinction d'une dette[1]	**—**	—	—	**—**	(16 880)	—
Charges financières ajustées[4]	**75 861**	64 308	18,0	**204 353**	198 885	2,7

(1) Liée au remboursement anticipé de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et à la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.

(2) Se rapporte aux contrats de change à terme conclus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 afin de couvrir en partie l'exposition de la Société au dollar américain dans le cadre du remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US; se reporter à la sous-rubrique 9.5 « Gestion des risques financiers ».

(3) Se rapportent principalement à la dette contractée pour l'achat de licences de spectre et la construction de certains réseaux.

(4) Les charges financières ajustées, qui excluent les profits/pertes liés à la modification et/ou l'extinction d'une dette, sont une mesure financière non définie par les Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, les charges financières ont augmenté de 18,0 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- une perte latente de 10,8 millions $ au titre des contrats de change à terme que la Société a conclus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 afin de couvrir partiellement son exposition au dollar américain en vue du remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US;
- la diminution des intérêts inscrits à l'actif en raison principalement des intérêts comptabilisés à l'actif au troisième trimestre de l'exercice 2024 en lien avec la dette contractée pour des licences de spectre acquises antérieurement;
- la hausse des charges d'intérêts à la suite de l'émission des billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions $ en février 2025; et
- l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien; facteurs contrebalancés en partie par
- la baisse de l'utilisation de la facilité de crédit à terme rotatif et de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang par rapport à l'exercice précédent.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les charges financières ont diminué de 5,3 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette de 16,9 millions $ de l'exercice précédent comptabilisée à la suite du remboursement anticipé de 1,6 milliard $ US de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et de la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023;
- la baisse de l'utilisation de la facilité de crédit à terme rotatif et de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang par rapport à l'exercice précédent; et
- la hausse des intérêts comptabilisés à l'actif, principalement attribuable à la dette contractée pour la construction de certains réseaux et l'achat de licences de spectre; facteurs contrebalancés en partie par
- la hausse des charges d'intérêts à la suite de l'émission des billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions $ en février 2024 et des billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions $ en février 2025;
- une perte latente de 10,8 millions $ au titre des contrats de change à terme que la Société a conclus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 afin de couvrir partiellement son exposition au dollar américain en vue du remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US; et
- l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Compte non tenu de la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette à l'exercice précédent, les charges financières des neuf premiers mois de l'exercice 2025 ont augmenté de 2,7 %.

4.6 Impôts sur le résultat

	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2025	2024	Variation	**2025**	2024	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Exigibles	**11 103**	3 177	—	**35 401**	19 594	80,7
Différés	**9 077**	8 022	13,2	**34 308**	27 523	24,7
Impôts sur le résultat	**20 180**	11 199	80,2	**69 709**	47 117	47,9
Taux d'impôt effectif	**21,6 %**	12,8 %	68,8	**21,1 %**	14,9 %	41,6

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, la charge d'impôts a augmenté de 80,2 % et de 47,9 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'incidence de l'impôt minimum mondial prévu dans le modèle du Pilier Deux et d'autres modifications récemment apportées aux lois fiscales, qui s'appliquent à la Société depuis le 1er septembre 2024; et
- la baisse des avantages fiscaux liés aux coûts de financement d'acquisitions antérieures.

Les impôts exigibles ont augmenté au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2025 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence de l'impôt minimum mondial prévu dans le modèle du Pilier Deux et d'autres modifications récemment apportées aux lois fiscales, comme il est mentionné ci-dessus, contrebalancées en partie par la variation des différences temporaires et, pour la période de neuf mois de l'exercice 2025, par un ajustement favorable comptabilisé au deuxième trimestre de l'exercice 2025 et qui se rapportait à l'exercice précédent.

4.7 Bénéfice de la période

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2025	2024	Variation	**2025**	2024	Variation
	$	$	%	**$**	$	%
Bénéfice de la période	**73 300**	76 334	(4,0)	**260 097**	268 648	(3,2)
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**69 895**	70 402	(0,7)	**245 157**	253 576	(3,3)
Bénéfice de la période attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle[1]	**3 405**	5 932	(42,6)	**14 940**	15 072	(0,9)
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	**77 186**	103 597	(25,5)	**248 553**	301 377	(17,5)
Bénéfice de base par action	**1,66**	1,68	(1,2)	**5,82**	5,91	(1,5)
Bénéfice dilué par action	**1,64**	1,67	(1,8)	**5,78**	5,89	(1,9)
Bénéfice dilué par action ajusté	**1,82**	2,45	(25,7)	**5,86**	7,00	(16,3)

(1) La participation ne donnant pas le contrôle est liée à la participation de 21 % de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans une filiale américaine.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont diminué de 4,0 % et de 0,7 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse de la dotation aux amortissements;
- la hausse des charges financières, en grande partie attribuable à une perte latente avant impôts de 10,8 millions $ au titre des contrats de change à terme que la Société a conclus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 afin de couvrir partiellement son exposition au dollar américain en vue du remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US;
- l'augmentation de la charge d'impôts; et
- la diminution du BAIIA ajusté; facteurs partiellement contrebalancés par
- la baisse des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, principalement en raison des frais de restructuration comptabilisés au troisième trimestre de l'exercice 2024.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont diminué de 3,2 % et de 3,3 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse de la dotation aux amortissements; et
- l'augmentation de la charge d'impôts; partiellement contrebalancées par
- la baisse des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, qui s'explique principalement par les frais de restructuration comptabilisés au troisième trimestre de l'exercice 2024, ainsi que par le profit avant impôt sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions $ comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025 dans le cadre d'une transaction de cession-bail d'un immeuble en Ontario;
- l'augmentation du BAIIA ajusté, tel qu'il est présenté; et
- la baisse des charges financières.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, qui exclut l'incidence des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais et des charges pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie, ainsi que la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024 (dans chaque cas déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle), a diminué de 25,5 % et de 17,5 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

5. Résultats d'exploitation et financiers sectoriels

Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis.

5.1 Secteur des télécommunications au Canada

Résultats d'exploitation et financiers

Trimestres clos les 31 mai			2025	2024	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles[1]**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant[2]**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Produits	**374 900**	—	**374 900**	381 877	**(1,8)**	**(1,8)**
Charges d'exploitation	**176 281**	(387)	**175 894**	180 204	**(2,2)**	**(2,4)**
BAIIA ajusté	**198 619**	387	**199 006**	201 673	**(1,5)**	**(1,3)**
Marge du BAIIA ajusté	**53,0 %**			52,8 %		
Dépenses d'investissement nettes	**64 295**	(346)	**63 949**	91 093	**(29,4)**	**(29,8)**
Intensité du capital	**17,1 %**			23,9 %		

(1) Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4069 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données du troisième trimestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3628 $ CA pour 1 $ US.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai			2025	2024	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles[1]**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant[2]**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Produits	**1 122 377**	—	**1 122 377**	1 131 804	**(0,8)**	**(0,8)**
Charges d'exploitation	**531 788**	(1 118)	**530 670**	535 018	**(0,6)**	**(0,8)**
BAIIA ajusté	**590 589**	1 118	**591 707**	596 786	**(1,0)**	**(0,9)**
Marge du BAIIA ajusté	**52,6 %**			52,7 %		
Dépenses d'investissement nettes	**212 564**	(1 046)	**211 518**	285 274	**(25,5)**	**(25,9)**
Intensité du capital	**18,9 %**			25,2 %		

(1) Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4042 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données des neuf premiers mois de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3578 $ CA pour 1 $ US.

Produits

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les produits ont diminué de 1,8 % et de 0,8 %, respectivement, tels qu'ils sont présentés et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse des produits par client découlant de la diminution du nombre d'abonnés aux services de vidéo et de téléphonie filaire étant donné qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, ainsi que de la concurrence en matière de prix; partiellement contrebalancée par
- le nombre plus élevé d'abonnés au service Internet.

De plus, la diminution enregistrée pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 a été contrebalancée en partie par les produits générés par l'acquisition de NRBN conclue le 5 février 2024.

Charges d'exploitation

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont diminué de 2,2 % (2,4 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle, ainsi que le calendrier de certaines charges d'exploitation; facteurs partiellement contrebalancés par
- l'augmentation des charges d'exploitation, notamment pour stimuler la croissance du nombre d'abonnés et en raison de la hausse des coûts liés aux licences technologiques.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont diminué de 0,6 % (0,8 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle; et
- un profit de 2,6 millions $ à la cession de certaines immobilisations corporelles comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025; facteurs partiellement contrebalancés par
- l'augmentation des charges d'exploitation, notamment pour stimuler la croissance du nombre d'abonnés et en raison de la hausse des coûts liés aux licences technologiques; et
- l'acquisition de NRBN.

BAIIA ajusté

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté a diminué de 1,5 % et de 1,0 % (1,3 % et 0,9 % selon un taux de change constant), respectivement, en raison d'une baisse des produits, contrebalancée en partie par la baisse des charges d'exploitation découlant des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle.

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 29,4 % et de 25,5 % (29,8 % et 25,9 % selon un taux de change constant), respectivement, en partie en raison du calendrier de certaines initiatives.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le ratio d'intensité du capital s'est établi à 17,1 % et à 18,9 %, respectivement, comparativement à 23,9 % et à 25,2 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La diminution du ratio d'intensité du capital pour les deux périodes est principalement attribuable à la réduction des dépenses d'investissement, comme il est expliqué ci-dessus.

Statistiques sur les unités de service primaire et les abonnés

		Ajouts nets (pertes nettes)		Ajouts nets (pertes nettes)	
		Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	31 mai 2025	**2025**	2024[1]	**2025**	2024[1][2]
Unités de service primaire[3]	**1 867 975**	**2 351**	(3 098)	**(1 988)**	(7 312)
Abonnés au service Internet	**921 178**	**9 429**	5 879	**28 479**	25 598
Abonnés au service de vidéo	**586 069**	**(4 200)**	(6 006)	**(18 755)**	(22 258)
Abonnés au service de téléphonie filaire	**360 728**	**(2 878)**	(2 971)	**(11 712)**	(10 652)

(1) Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, des ajustements ont été apportés aux unités de service primaire à la suite de la finalisation du calcul détaillé du nombre d'unités acquises dans le cadre de l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network, afin de les inclure. Ce changement a été appliqué aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

(2) Exclut 4 806 unités de service primaire d'ouverture (2 691 pour le service Internet, 223 pour le service de vidéo et 1 892 pour le service de téléphonie filaire) provenant de l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network au 5 février 2024.

(3) Les unités de service primaire excluent les abonnés au service de téléphonie mobile.

Unités de service primaire

Internet

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les ajouts nets d'abonnés au service Internet de 9 429 et de 28 479, respectivement, sont attribuables aux nouveaux abonnés.

Vidéo

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service de vidéo de 4 200 et de 18 755, respectivement, sont principalement attribuables aux changements continus des tendances de consommation vidéo, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, facteur contrebalancé en partie par les ajouts dans les régions où il y a eu une expansion du réseau.

Téléphonie filaire

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service de téléphonie filaire de 2 878 et de 11 712, respectivement, sont principalement attribuables au nombre plus élevé de clients qui sont passés uniquement aux services de téléphonie mobile, facteur contrebalancé en partie par les ajouts dans les régions où il y a eu une expansion du réseau.

Répartition des abonnés

Le 31 mai 2025, 55 % des abonnés du secteur des télécommunications au Canada étaient abonnés à des duos ou à des trios de services.

Foyers câblés

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le nombre de foyers câblés a augmenté de 8 168 et de 20 466, respectivement.

5.2 Secteur des télécommunications aux États-Unis

Résultats d'exploitation et financiers

Trimestres clos les 31 mai			2025	2024	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles[1]**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant[2]**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Produits	**355 779**	(11 224)	**344 555**	368 706	**(3,5)**	**(6,6)**
Charges d'exploitation	**178 325**	(5 543)	**172 782**	190 327	**(6,3)**	**(9,2)**
BAIIA ajusté	**177 454**	(5 681)	**171 773**	178 379	**(0,5)**	**(3,7)**
Marge du BAIIA ajusté	**49,9 %**			48,4 %		
Dépenses d'investissement nettes	**57 612**	(1 812)	**55 800**	72 782	**(20,8)**	**(23,3)**
Intensité du capital	**16,2 %**			19,7 %		

(1) Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4069 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données du troisième trimestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3628 $ CA pour 1 $ US.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2025			2024	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles[1]**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant[2]**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Produits	**1 079 423**	(35 353)	**1 044 070**	1 096 969	**(1,6)**	**(4,8)**
Charges d'exploitation	**545 448**	(17 798)	**527 650**	574 070	**(5,0)**	**(8,1)**
BAIIA ajusté	**533 975**	(17 555)	**516 420**	522 899	**2,1**	**(1,2)**
Marge du BAIIA ajusté	**49,5 %**			47,7 %		
Dépenses d'investissement nettes	**211 741**	(7 131)	**204 610**	191 490	**10,6**	**6,9**
Intensité du capital	**19,6 %**			17,5 %		

(1) Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4042 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données des neuf premiers mois de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3578 $ CA pour 1 $ US.

Produits

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les produits ont diminué de 3,5 % et de 1,6 % (6,6 % et 4,8 % selon un taux de change constant), respectivement. La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable à la baisse du nombre d'abonnés au sein du secteur, en particulier pour les services d'entrée de gamme, et à la plus grande proportion de clients ne s'abonnant qu'aux services Internet.

En monnaie locale, les produits se sont chiffrés à 252,8 millions $ US et à 768,9 millions $ US, respectivement, comparativement à 270,5 millions $ US et à 807,9 millions $ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024.

Charges d'exploitation

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont diminué de 6,3 % et de 5,0 % (9,2 % et 8,1 % selon un taux de change constant), respectivement. La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle; et
- la baisse des coûts liés aux services de vidéo découlant d'une diminution du nombre d'abonnements à la télévision.

BAIIA ajusté

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté a diminué de 0,5 % (3,7 % selon un taux de change constant). Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 2,1 % (diminution de 1,2 % selon un taux de change constant). La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes découle principalement de la baisse des produits, contrebalancée en partie par la baisse des charges d'exploitation attribuable aux initiatives de réduction des coûts et aux gains d'efficacité opérationnelle.

En monnaie locale, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 126,1 millions $ US et à 380,3 millions $ US, respectivement, comparativement à 130,9 millions $ US et à 385,0 millions $ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024.

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 20,8 % (23,3 % selon un taux de change constant), et le ratio d'intensité du capital s'est établi à 16,2 %, comparativement à 19,7 % pour la période correspondante de l'exercice 2024, principalement en raison du ralentissement des activités de construction.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 10,6 % (6,9 % selon un taux de change constant), et le ratio d'intensité du capital s'est établi à 19,6 %, comparativement à 17,5 % pour la période correspondante de l'exercice 2024, principalement en raison de l'augmentation des coûts liés à des achats d'équipement chez l'abonné, partiellement contrebalancée par le ralentissement des activités de construction.

En monnaie locale, les dépenses d'investissement nettes se sont chiffrées à 41,1 millions $ US et à 150,9 millions $ US, respectivement, comparativement à 53,4 millions $ US et à 141,0 millions $ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024.

Statistiques sur les unités de service primaire et les abonnés

		Ajouts nets (pertes nettes)		Ajouts nets (pertes nettes)	
		Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	31 mai 2025	**2025**	2024	**2025**	2024
Unités de service primaire[1]	**977 681**	**(19 454)**	(17 734)	**(52 314)**	(49 618)
Abonnés au service Internet	**622 411**	**(10 425)**	(7 897)	**(21 188)**	(19 432)
Abonnés au service de vidéo	**240 259**	**(5 413)**	(6 192)	**(21 052)**	(20 134)
Abonnés au service de téléphonie filaire	**115 011**	**(3 616)**	(3 645)	**(10 074)**	(10 052)

(1) Les unités de service primaire excluent les abonnés au service de téléphonie mobile.

Unités de service primaire

Internet

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service Internet de 10 425 et de 21 188, respectivement, dont 1 907 et 4 194 en Ohio, sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- un environnement hautement concurrentiel, surtout dans le cas des services Internet d'entrée de gamme; partiellement contrebalancé par
- une diminution des pertes nettes par rapport à l'exercice précédent en Ohio en partie attribuable à l'amélioration de la gestion des clients découlant des investissements effectués dans les infrastructures de réseau et du remplacement proactif du matériel IPTV des clients.

Vidéo

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service de vidéo de 5 413 et de 21 052, respectivement, sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la promotion continue des offres axées sur Internet et l'importance réduite accordée aux offres axées sur les services de vidéo comme produit individuel;
- les changements continus des tendances de consommation vidéo, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet; et
- les offres concurrentielles au sein du secteur, incluant les plateformes en ligne.

Téléphonie filaire

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service de téléphonie filaire de 3 616 et de 10 074, respectivement, sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la priorité continue accordée aux offres qui sont axées sur Internet; et
- le nombre plus élevé de clients qui sont passés uniquement aux services de téléphonie mobile.

Répartition des abonnés

Le 31 mai 2025, 30 % des abonnés du secteur des télécommunications aux États-Unis étaient abonnés à des forfaits incluant au moins deux services. Ce pourcentage a diminué par rapport aux années précédentes en raison des tendances du marché.

Foyers câblés

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le nombre de foyers câblés a augmenté de 1 324 et de 5 210, respectivement.

6. Transactions entre parties liées

Au 31 mai 2025, Cogeco détenait 28,4 % des actions de participation de la Société, représentant 79,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société.

Cogeco fournit à la Société des services de direction et d'administration en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. La convention prévoit une provision pour ajustements futurs à la demande de Cogeco ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Le tableau suivant présente les honoraires de gestion versés à Cogeco.

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Honoraires de gestion versés à Cogeco	**4 922**	5 238	**14 765**	15 714

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par la Société. Le tableau suivant présente le nombre d'options sur actions, d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement qui, au cours des périodes de neuf mois closes les 31 mai 2025 et 2024, ont été attribuées à ces hauts dirigeants, à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, ainsi que le nombre d'unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco, et dont la valeur a été refacturée à Cogeco.

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
(en nombre d'unités)	**2025**	2024
Options sur actions	**143 978**	199 487
Unités d'actions incitatives	**—**	974
Unités d'actions liées au rendement	**89 991**	30 897
Unités d'actions différées	**—**	2 368

Le tableau suivant présente les montants que la Société a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de la Société attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
Options sur actions	**190**	346	**577**	671
Unités d'actions incitatives	**32**	35	**103**	37
Unités d'actions liées au rendement	**441**	349	**1 169**	692
Unités d'actions différées	**36**	61	**109**	61
	699	791	**1 958**	1 461

Rémunération du personnel de gestion clé

Le personnel de gestion clé est composé des membres du conseil d'administration et du comité de direction de la Société. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 13,8 millions $ dans le poste *Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais* en vertu des modalités de l'entente de séparation conclue avec certains principaux dirigeants.

Transaction de rachat d'actions au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024 – Rachat des participations de Rogers dans Cogeco et Cogeco Communications

Le 13 décembre 2023, Cogeco et Cogeco Communications ont conclu une série de transactions dans le cadre de la vente par Rogers Communications Inc. de la totalité de ses participations dans les deux sociétés à la CDPQ. Cogeco a vendu à Cogeco Communications 2 266 537 actions subalternes à droit de vote de sa participation dans Cogeco Communications pour un montant de 116,5 millions $ et, à la CDPQ, 1 423 692 actions subalternes à droit de vote pour un montant de 73,2 millions $, à la suite de la conversion et de l'annulation d'un nombre équivalent d'actions à droits de vote multiples de Cogeco Communications. Les 2 266 537 actions subalternes à droit de vote rachetées par Cogeco Communications l'ont été à des fins d'annulation.

7. Analyse des flux de trésorerie

	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2025	2024	Variation	**2025**	2024	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**400 789**	333 626	20,1	**872 866**	856 042	2,0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**(126 463)**	(331 168)	(61,8)	**(423 637)**	(758 917)	(44,2)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	**(162 235)**	(29 632)	—	**(277 871)**	(405 157)	(31,4)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	**(8 414)**	255	—	**(2 943)**	(618)	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**103 677**	(26 919)	—	**168 415**	(308 650)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**141 073**	81 190	73,8	**76 335**	362 921	(79,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**244 750**	54 271	—	**244 750**	54 271	—

7.1 Activités d'exploitation

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 20,1 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- le calendrier des paiements des dettes fournisseurs et autres créditeurs et le recouvrement des créances clients et autres débiteurs; et
- la baisse des impôts sur le résultat payés, principalement en raison des remboursements d'impôts sur le résultat reçus; facteurs partiellement contrebalancés par
- l'augmentation des intérêts payés.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 2,0 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- le calendrier des paiements des dettes fournisseurs et autres créditeurs; facteur partiellement contrebalancé par
- l'augmentation des frais de restructuration payés.

7.2 Activités d'investissement

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 61,8 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- le versement final de 152 millions $ effectué à l'exercice précédent, en mai 2024, pour acquérir 99 licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz; et
- la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 44,2 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- le versement final de 152 millions $ effectué à l'exercice précédent, en mai 2024, en plus du dépôt de 38 millions $ payé en janvier 2024, pour acquérir 99 licences de spectre dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz;
- la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles;
- les flux de trésorerie affectés à l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network conclue à l'exercice précédent; et
- le produit net de 16,5 millions $ reçu dans le cadre d'une transaction de cession-bail d'un immeuble en Ontario au cours du premier trimestre de l'exercice 2025.

Acquisitions d'immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans la section portant sur les investissements des tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie et les dépenses d'investissement nettes présentées à la sous-rubrique 4.1 « Performance consolidée ».

	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2025	2024	Variation	**2025**	2024	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**125 933**	171 034	(26,4)	**438 547**	504 830	(13,1)
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	**(471)**	(2 650)	(82,2)	**(4 545)**	(19 250)	(76,4)
Dépenses d'investissement nettes	**125 462**	168 384	(25,5)	**434 002**	485 580	(10,6)

7.3 Activités de financement

Émission de titres d'emprunt et remboursement de la dette

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les variations des flux de trésorerie liés à l'émission de titres d'emprunt et au remboursement de la dette s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2025	2024	**2025**	2024	Explications
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$	
Diminution de l'endettement bancaire	**(17 041)**	(6 778)	**(14 384)**	(6 606)	Liée au calendrier des besoins en fonds de roulement.
Augmentation (diminution) nette des facilités de crédit rotatif	**(33 065)**	23 289	**(345 958)**	56 804	Principalement liée au remboursement de montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif au moyen du produit net de l'émission des billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions $ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025.
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	**(153)**	188	**323 268**	1 927 115	Principalement liée à l'émission des billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions $ en février 2025. L'émission de titres d'emprunt effectuée à l'exercice précédent était liée à l'émission de deux emprunts à terme B, soit un emprunt de 775 millions $ US d'une durée de sept ans et un emprunt de 475 millions $ US d'une durée de cinq ans, dans le cadre du refinancement des facilités de crédit de premier rang en septembre 2023, et à l'émission des billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions $ en février 2024.
Remboursement des billets et des facilités de crédit	**(69 306)**	(7 329)	**(118 325)**	(2 139 597)	Se rapporte principalement aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang, y compris un montant additionnel de 45 millions $ US remboursé en mai 2025, et au remboursement des billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions $ US à l'échéance en septembre 2024. Le remboursement de l'exercice précédent était principalement lié au remboursement de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang en septembre 2023.
Remboursement des obligations locatives	**(3 654)**	(2 477)	**(9 441)**	(6 359)	Résultat comparable.
Augmentation des coûts de transaction différés	**(342)**	(454)	**(342)**	(2 374)	Liée à la modification de la facilité de crédit à terme rotatif en mai 2025. L'augmentation de l'exercice précédent était liée à la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023 et de la facilité de crédit à terme rotatif en mai 2024.
	(123 561)	6 439	**(165 182)**	(171 017)	

Dividendes

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025, un dividende déterminé trimestriel de 0,922 $ par action a été versé aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un total de 38,7 millions $, comparativement à un dividende déterminé trimestriel de 0,854 $ par action, ou 35,8 millions $, au troisième trimestre de l'exercice 2024. Le versement de dividendes pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 a totalisé 2,766 $ par action, ou 116,1 millions $, comparativement à 2,562 $ par action, ou 109,4 millions $, à l'exercice précédent.

Rachat à des fins d'annulation d'actions subalternes à droit de vote auprès de Cogeco au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024

Le 13 décembre 2023, à la suite d'une transaction de rachat d'actions, la Société a racheté à des fins d'annulation 2 266 537 de ses actions subalternes à droit de vote pour un montant de 116,5 millions $.

7.4 Flux de trésorerie disponibles

Trimestres clos les 31 mai	**2025**[1]	2024[2]	Variation	Variation selon un taux de change constant[3]	Incidence du taux de change[3]
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
BAIIA ajusté	**362 377**	365 824	(0,9)	(2,4)	(5 292)
Paiement fondé sur des actions	**2 316**	3 509	(34,0)		
Produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles[2]	**2 188**	885	—		
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles	**(454)**	(501)	(9,4)		
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	**202**	211	(4,3)		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	**(9 211)**	(45 669)	(79,8)		
Charges financières	**(75 861)**	(64 308)	18,0		
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme[4]	**2 608**	2 272	14,8		
Impôts exigibles	**(11 103)**	(3 177)	—		
Dépenses d'investissement nettes	**(125 462)**	(168 384)	(25,5)		
Remboursement des obligations locatives	**(3 654)**	(2 477)	47,5		
Flux de trésorerie disponibles[2]	**143 946**	88 185	63,2	61,5	(1 552)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau[2]	**157 231**	112 618	39,6	38,2	(1 626)

(1) Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4069 $ CA pour 1 $ US.

(2) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

(3) Les données du troisième trimestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3628 $ CA pour 1 $ US.

(4) Inclus dans les charges financières.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2025[1]	2024[2]	Variation	Variation selon un taux de change constant[3]	Incidence du taux de change[3]
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	$	$	%	%	$
BAIIA ajusté	**1 084 091**	1 071 896	1,1	(0,4)	(16 423)
Paiement fondé sur des actions	**4 374**	6 461	(32,3)		
Produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles[2]	**22 732**	2 784	—		
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles, incluant les transactions de cession-bail[4]	**(18 080)**	(1 085)	—		
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	**475**	411	15,6		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais[4]	**(7 288)**	(49 170)	(85,2)		
Charges financières	**(204 353)**	(215 765)	(5,3)		
Perte à l'extinction d'une dette[5]	**—**	16 880	—		
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme[5]	**6 300**	6 953	(9,4)		
Impôts exigibles	**(35 401)**	(19 594)	80,7		
Dépenses d'investissement nettes	**(434 002)**	(485 580)	(10,6)		
Remboursement des obligations locatives	**(9 441)**	(6 359)	48,5		
Flux de trésorerie disponibles[2]	**409 407**	327 832	24,9	23,8	(3 516)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau[2]	**460 064**	408 315	12,7	11,8	(3 679)

(1) Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,4042 $ CA pour 1 $ US.

(2) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

(3) Les données des neuf premiers mois de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3578 $ CA pour 1 $ US.

(4) Comprend un profit sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions $ comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025 dans le cadre de la vente d'un immeuble en Ontario que la Société a repris à bail pour une période de deux ans avec option de renouvellement pour une année supplémentaire. Sur une base nette, le profit sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions $ n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie disponibles.

(5) Inclus dans les charges financières.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 63,2 % (61,5 % selon un taux de change constant). Cette variation selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution des dépenses d'investissement nettes dans les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis; et
- la baisse des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, principalement en raison des frais de restructuration comptabilisés au troisième trimestre de l'exercice 2024; facteurs partiellement contrebalancés par
- la hausse des charges financières, en grande partie attribuable à une perte latente avant impôts de 10,8 millions $ au titre des contrats de change à terme que la Société a conclus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 afin de couvrir partiellement son exposition au dollar américain en vue du remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US;
- la diminution du BAIIA ajusté; et
- l'augmentation des impôts exigibles.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 24,9 % (23,8 % selon un taux de change constant). Cette variation selon un taux de change constant est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution des dépenses d'investissement nettes dans le secteur des télécommunications au Canada, contrebalancée en partie par l'augmentation des dépenses d'investissement nettes dans le secteur des télécommunications aux États-Unis;
- la diminution des frais de restructuration engagés, inclus dans les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, comme il est expliqué ci-dessus; et
- le produit net de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit net de 16,5 millions $ reçu dans le cadre d'une transaction de cession-bail d'un immeuble en Ontario au cours du premier trimestre de l'exercice 2025; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation des impôts exigibles;
- la baisse du BAIIA ajusté;
- la hausse du remboursement des obligations locatives; et
- l'augmentation des charges financières, déduction faite de la perte avant impôt sans effet sur la trésorerie de 16,9 millions $ à l'extinction d'une dette comptabilisée à l'exercice précédent, au cours du premier trimestre de l'exercice 2024.

En excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025 se sont chiffrés à 157,2 millions $ et à 460,1 millions $ (155,6 millions $ et 456,4 millions $ selon un taux de change constant), respectivement, soit une hausse de 39,6 % et de 12,7 % (38,2 % et 11,8 % selon un taux de change constant), respectivement, comparativement à 112,6 millions $ et à 408,3 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

7.5 Déclaration de dividendes

Au cours de sa réunion du 15 juillet 2025, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,922 $ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 12 août 2025 aux actionnaires inscrits en date du 29 juillet 2025. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

8. Situation financière

8.1 Fonds de roulement

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Communications maintient généralement un fonds de roulement déficitaire, compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de l'endettement bancaire, en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont généralement payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus.

(en milliers de dollars canadiens)	**31 mai 2025** **$**	31 août 2024 $	Variation $	Explications
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**244 750**	76 335	168 415	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Créances clients et autres débiteurs	**115 207**	112 108	3 099	Non significative.
Impôts sur le résultat à recevoir	**2 286**	13 873	(11 587)	Principalement liée aux remboursements d'impôts sur le résultat reçus.
Charges payées d'avance et autres	**48 403**	39 380	9 023	Principalement liée à la hausse des montants payés d'avance dans le cadre de conventions de services.
Instruments financiers dérivés	**8 367**	3 875	4 492	Principalement liée aux tranches de swaps de taux d'intérêt échéant en octobre 2025, qui ont été reclassées dans les actifs courants, partiellement contrebalancées par celles qui sont venues à échéance en novembre 2024.
	419 013	245 571	173 442	
Passifs courants				
Endettement bancaire	**—**	14 384	(14 384)	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**370 222**	359 663	10 559	Principalement liée au calendrier des paiements de la taxe de vente et des paiements faits aux fournisseurs, en partie contrebalancé par une baisse des charges à payer au titre des avantages du personnel.
Provisions	**41 708**	56 668	(14 960)	Principalement liée au paiement de frais de restructuration comptabilisés antérieurement dans le cadre de la structure organisationnelle annoncée en mai 2024, contrebalancé en partie par des provisions additionnelles au titre de la programmation et de la restructuration comptabilisées à l'exercice 2025.
Passifs d'impôts sur le résultat	**22 071**	412	21 659	Liée à la charge d'impôts exigibles pour la période, contrebalancée en partie par le paiement d'acomptes provisionnels.
Passifs sur contrat et autres passifs	**59 331**	61 335	(2 004)	Non significative.
Subventions gouvernementales reçues d'avance	**4 773**	8 740	(3 967)	Non significative.
Instruments financiers dérivés	**10 796**	—	10 796	Liée aux contrats de change à terme que la Société a conclus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 afin de couvrir partiellement son exposition au dollar américain en vue du remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US.
Tranche courante de la dette à long terme	**338 567**	361 808	(23 241)	Principalement liée au remboursement des billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions $ US en septembre 2024, contrebalancé en partie par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
	847 468	863 010	(15 542)	
Fonds de roulement déficitaire	**(428 455)**	(617 439)	188 984	

8.2 Autres variations importantes

(en milliers de dollars canadiens)	**31 mai 2025** **$**	31 août 2024 $	Variation $	Explications
Actifs non courants				
Autres actifs	**142 810**	127 735	15 075	Principalement liée à une augmentation des commissions de vente.
Immobilisations corporelles	**3 287 135**	3 305 394	(18 259)	Principalement liée à la dotation à l'amortissement pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, partiellement contrebalancée par les dépenses d'investissement effectuées au cours de la période et l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Immobilisations incorporelles	**3 822 723**	3 812 214	10 509	Principalement liée à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien de même qu'aux intérêts comptabilisés à l'actif en lien avec des licences de spectre, facteurs partiellement contrebalancés par l'amortissement pour la période.
Goodwill	**2 168 888**	2 132 661	36 227	Principalement liée à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Instruments financiers dérivés	**22 568**	46 539	(23 971)	Principalement liée aux tranches de swaps de taux d'intérêt échéant en octobre 2025, qui ont été reclassées dans les actifs courants, et aux variations des taux d'intérêt du marché.
Passifs non courants				
Dette à long terme	**4 437 846**	4 448 261	(10 415)	Principalement liée au remboursement net de la facilité de crédit à terme rotatif aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2025 et aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang, facteurs contrebalancés en partie par l'émission des billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions $ en février 2025 et par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Passifs d'impôts différés	**899 571**	863 864	35 707	Principalement liée au calendrier des différences temporaires et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

9. Ressources en capital et liquidités

9.1 Structure du capital

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de la Société.

	31 mai 2025	31 août 2024
Coût moyen pondéré de l'endettement[1]	**5,4 %**	5,6 %
Durée moyenne pondérée : dette à long terme (en années)	**4,5**	4,8
Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté[2][3]	**3,1**	3,3
Ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées[2][3]	**5,5**	5,5

(1) Exclut l'amortissement des coûts de transaction différés et les commissions d'engagement, mais inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

(2) Le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté et le ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées sont des mesures de gestion du capital. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

(3) Calculé sur les douze derniers mois. L'endettement net reflète la dette libellée en dollars américains convertie selon le taux de change en vigueur à la fin de la période, et le BAIIA ajusté et les charges financières ajustées reflètent le taux de change moyen pour la période de douze mois correspondante.

Le tableau suivant résume les liquidités disponibles de la Société.

(en milliers de dollars canadiens)	**Au 31 mai 2025** **$**	Au 31 août 2024 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**244 750**	76 335
Trésorerie avec restrictions d'utilisation[1]	**(4 773)**	(8 740)
Montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif[2]	**1 089 591**	748 260
Liquidités disponibles[3]	**1 329 568**	815 855

(1) Inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie (se reporter à la note 17 C) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société).

(2) Montant total disponible de 750 millions $ en vertu de la facilité de crédit à terme rotatif et de 250 millions $ US en vertu de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang (se reporter à la note 18 A) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société).

(3) Les liquidités disponibles sont une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

9.2 Données liées aux actions en circulation

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Communications au 30 juin 2025. Se reporter à la note 15 A) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions/d'options)	Nombre d'actions/ d'options	Montant $
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	**12 000 871**	**75 217**
Actions subalternes à droit de vote	**30 272 929**	**783 088**
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en circulation	**1 108 831**	
Options pouvant être exercées	**647 681**	

9.3 Financement

Billets garantis de premier rang

Le 6 février 2025, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 325 millions $, portant intérêt à 4,743 % et arrivant à échéance en février 2035, afin de financer de manière anticipée le remboursement de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US qui sont arrivés à échéance en juin 2025. Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets garantis de premier rang sont des titres de créance directs et non subordonnés garantis de Cogeco Communications et sont de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang garanties de Cogeco Communications. Cogeco Communications a remboursé ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US à leur échéance le 16 juin 2025.

Cogeco Communications a remboursé ses billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions $ US à leur échéance en septembre 2024.

Facilité de crédit à terme rotatif

Le 29 mai 2025, la Société a modifié sa facilité de crédit à terme rotatif de 750 millions $ en prorogeant sa date d'échéance au 29 mai 2030.

Facilité de crédit non rotatif non garantie de premier rang

Le 30 juin 2025, Cogeco Communications a effectué un premier prélèvement de 4,8 millions $ sur sa facilité de crédit non rotatif non garantie de premier rang d'un montant en capital total d'un maximum de 38,1 millions $, pour un solde disponible de 33,3 millions $. La facilité de crédit a été conclue avec la Banque de l'infrastructure du Canada en décembre 2022 et ne peut être utilisée que pour financer les projets d'expansion du réseau entrepris dans le cadre du Programme accéléré d'Internet haute vitesse de l'Ontario.

9.4 Notations

Au 31 mai 2025	S&P	DBRS	Moody's
Cogeco Communications			
Billets garantis de premier rang	**BBB-**	**BBB (faible)(stable)**	**SN**
Billets non garantis de premier rang	**BB+**	**BB (élevée)(stable)**	**SN**
Notation à titre de société émettrice	**BB+ (perspective négative)**	**BB (élevée)(stable)**	**SN**
Filiales américaines			
Facilités de crédit de premier rang	**BB**	**SN**	**B1 (perspective négative)**
Notation à titre de société émettrice	**BB (perspective négative)**	**SN**	**B1 (perspective négative)**

SN : sans notation

9.5 Gestion des risques financiers

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché, qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de 2024 de la Société.

Risque de crédit

La notation la plus faible des contreparties aux conventions liées aux instruments financiers dérivés au 31 mai 2025 est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »). La direction surveille son exposition aux institutions financières, principalement sous la forme de dépôts, de dérivés et d'engagements liés à des facilités de crédit rotatif.

Risque de liquidité

Le tableau suivant présente le montant utilisé et le solde disponible aux termes des facilités de crédit rotatif de la Société et de ses filiales américaines au 31 mai 2025.

	Montant total	Montant utilisé	Solde disponible
Société			
Facilité de crédit à terme rotatif	750,0 millions $	0,3 million $	749,7 millions $
Filiales américaines			
Facilité de crédit rotatif garantie de premier rang	344,0 millions $	4,1 millions $	339,9 millions $
	(250,0 millions $ US)	(2,9 millions $ US)	(247,1 millions $ US)

Risque de taux d'intérêt

Le 31 mai 2025, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes des facilités de crédit de premier rang, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 31 mai 2025.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé[1]	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie[2]	550 millions $ US	Taux SOFR à terme	3,82 % – 4,18 %	Février 2027 à février 2029	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 3
Flux de trésorerie	800 millions $ US	Taux SOFR à terme assorti d'un taux plancher de 39 points de base	1,17 % – 1,44 %	Octobre 2025 à juillet 2027	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 2

(1) Les couvertures ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR en des taux fixes, plus l'écart de crédit applicable.

(2) Des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 250 millions $ US sont arrivés à échéance en novembre 2024. En décembre 2024, de nouveaux swaps de taux d'intérêt fixes du même montant, assortis d'échéances allant de février 2028 à février 2029 et de taux d'intérêt allant de 3,82 % à 3,85 %, ont été conclus.

Une augmentation (diminution) de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte des facilités à taux d'intérêt variables entraînerait une hausse (baisse) d'approximativement 9,8 millions $ des charges financières annuelles de la Société en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 31 mai 2025.

Risque de change

Cogeco Communications a été exposée au risque de change lié au remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US. Pour réduire ce risque, Cogeco Communications a conclu des contrats de change à terme au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 pour couvrir en partie son exposition.

Type de relation	Montant notionnel	Échéance	Taux de change moyen pondéré
Couverture économique	210,2 millions $ US	16 juin 2025	1,4263

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025, une perte latente de 10,8 millions $ a été comptabilisée au titre de ces contrats de change à terme dans les charges financières.

Une augmentation (diminution) de 1 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien se traduirait par une diminution (augmentation) d'environ 2,1 millions $ des charges financières de la Société en fonction des contrats à terme en vigueur au 31 mai 2025.

9.6 Monnaies étrangères

Les taux moyens en vigueur au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 31 mai 2025 et 2024 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des télécommunications aux États-Unis s'établissaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Dollar américain par rapport au dollar canadien	**1,4069**	1,3628	**1,4042**	1,3578

9.7 Obligations contractuelles, éventualités et garanties

Un résumé des obligations contractuelles, éventualités et garanties significatives de la Société figure dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2024, disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, et à l'adresse corpo.cogeco.com. Le paragraphe qui suit constitue une mise à jour au sujet des obligations contractuelles, éventualités et garanties décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2024.

Tarifs définitifs pour les services d'accès Internet de gros groupés

Le 27 mars 2025, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'un fournisseur Internet fondé sur les services de gros en vue d'obtenir l'autorisation d'interjeter appel d'une décision de la Cour d'appel fédérale de maintenir la Décision de télécom CRTC 2021-181, dans laquelle le CRTC annulait les réductions de tarifs définitifs de 2019 pour les services d'accès Internet haute vitesse de gros groupés et rétablissait définitivement, avec certains ajustements, les tarifs provisoires établis en 2016.

Procédures relatives à un recours collectif

Le 20 septembre 2024, une demande d'autorisation d'exercer un recours collectif a été déposée contre la Société devant la Cour supérieure du Québec à l'égard de hausses tarifaires présumées non conformes pour les clients résidentiels du Québec depuis le 20 septembre 2021 en vertu de l'article 11.2 de la *Loi sur la protection du consommateur* (Québec). Cette demande, si elle est autorisée, vise à obtenir le remboursement intégral des hausses tarifaires, ainsi que des dommages punitifs. L'audience sur la demande d'autorisation a eu lieu le 26 juin 2025, et la Société l'a contestée. En raison de la grande incertitude entourant l'issue de cette demande et de ses répercussions financières, la Société n'a pas comptabilisé d'incidence financière au 31 mai 2025.

Redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés

Le 8 mai 2025, la Cour d'appel fédérale a accueilli l'appel interjeté par neuf sociétés de gestion à l'égard d'une décision de la Commission du droit d'auteur du Canada établissant le montant des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains en direct éloignés au Canada pour la période entre 2014 et 2018. La décision de la Cour d'appel fédérale fera en sorte que la Société soit assujettie à des taux de redevance plus élevés pour cette période, de façon rétroactive. La Commission du droit d'auteur a lancé de nouvelles procédures pour établir les taux pour les périodes tarifaires subséquentes (2019-2023 et 2024-2028). Toute décision de la Commission du droit d'auteur qui se rangerait aux propositions de tarifs des sociétés de gestion pour l'une ou l'autre de ces périodes ultérieures pourrait faire en sorte que Cogeco Communications soit assujettie à des taux de redevance plus élevés.

10. Projections financières révisées pour l'exercice 2025

La présente rubrique comprend des énoncés prospectifs concernant les perspectives financières de Cogeco Communications. Pour une description des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des prévisions de Cogeco Communications, se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du présent rapport de gestion et du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 de la Société.

Cogeco Communications a révisé ses projections financières à l'égard des produits, des dépenses d'investissement nettes, de l'intensité du capital et des flux de trésorerie disponibles pour l'exercice 2025 qu'elle a publiées le 31 octobre 2024. Les projections du BAIIA ajusté demeurent inchangées. La Société s'attend à des pressions additionnelles sur ses produits, particulièrement aux États-Unis, en raison de l'intensification de la concurrence. Dans le cadre de son programme de transformation sur trois ans, la Société a entrepris la mise en œuvre de plusieurs initiatives de réduction des coûts et mesures visant à générer des gains d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble de l'organisation afin de réduire au minimum l'incidence sur le BAIIA ajusté des pressions attendues sur les produits. De plus, les dépenses d'investissement nettes devraient être inférieures à celles prises en compte dans les projections financières antérieures, en partie grâce aux gains d'efficacité opérationnelle qui ont découlé du regroupement des équipes de direction canadienne et américaine.

La Société présente ses projections financières révisées pour l'exercice 2025 sur la base d'un taux de change constant et estime que cette présentation permet une meilleure compréhension de la performance financière sous-jacente de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change. Les mesures sur la base d'un taux de change constant sont considérées comme des mesures financières et des ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les projections financières excluent l'incidence d'éventuelles acquisitions et/ou cessions d'entreprises, et ne tiennent pas compte des ajustements inhabituels qui pourraient découler de modifications du cadre réglementaire ou d'éléments non récurrents imprévisibles.

Sur la base d'un taux de change constant, la Société s'attend à ce que ses produits affichent une diminution au bas de la fourchette à un chiffre pour l'exercice 2025, qui devrait principalement résulter d'une diminution du nombre d'abonnements aux services de vidéo et de téléphonie filaire, mais également de la concurrence en matière de prix, tandis que le nombre d'abonnés au service Internet devrait connaître une légère croissance. Sur la base d'un taux de change constant, le BAIIA ajusté de l'exercice 2025 devrait demeurer stable par rapport à l'exercice précédent, principalement grâce à la baisse des charges d'exploitation découlant de la récente réorganisation de l'entreprise et d'autres améliorations opérationnelles, qui sera contrebalancée par les investissements dans de nouvelles capacités dans le cadre du programme de transformation sur trois ans.

Les dépenses d'investissement nettes devraient se situer entre 600 millions $ et 650 millions $, ce qui comprend des investissements nets d'environ 110 millions $ à 150 millions $ liés aux projets d'expansion du réseau axés sur la croissance, qui permettront d'accroître la zone de couverture de la Société au Canada et aux États-Unis. Le ratio d'intensité du capital devrait se situer entre 20,5 % et 22,5 %, ou entre 16,5 % et 18,5 % en excluant les projets d'expansion du réseau.

Les flux de trésorerie disponibles de même que les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, devraient demeurer stables par rapport à l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente une comparaison des projections financières révisées pour l'exercice 2025 de la Société avec les résultats réels de l'exercice 2024, sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée, et avec les projections financières précédentes publiées le 31 octobre 2024.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Projections révisées au 15 juillet 2025 (1) Exercice 2025 (selon un taux de change constant) (2) $**	Projections initiales au 31 octobre 2024 (1) Exercice 2025 (selon un taux de change constant) (2) $	Données réelles Exercice 2024 $
Projections financières			
Produits	**Diminution au bas de la fourchette à un chiffre**	Stable	2 977
BAIIA ajusté	**Stable**	Stable	1 442
Dépenses d'investissement nettes	**600 $ à 650 $**	650 $ à 725 $	638
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	**110 $ à 150 $**	140 $ à 190 $	137
Intensité du capital	**20,5 % à 22,5 %**	22 % à 24 %	21,4 %
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau	**16,5 % à 18,5 %**	17 % à 19 %	16,8 %
Flux de trésorerie disponibles	**Stable (3)**	Diminution de 0 % à 10 % (3)	476
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	**Stable (3)**	Diminution de 0 % à 10 % (3)	613

(1) Variations en pourcentage par rapport à l'exercice 2024.

(2) Les projections financières pour l'exercice 2025 sont fondées sur un taux de change constant de 1,3606 $ CA pour 1 $ US.

(3) Le taux d'imposition effectif présumé pour les impôts exigibles est d'environ 11,5 % (14 % selon les projections financières antérieures).

11. Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les Normes IFRS de comptabilité. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Communications est fondé sur les critères indiqués dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception des CPCI et du CIIF de la Société au 31 mai 2025 et ont conclu que ces derniers étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2025.

12. Incertitudes et principaux facteurs de risque

Une description détaillée des incertitudes et des principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco Communications figure dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2024, disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, et à l'adresse corpo.cogeco.com. La mise à jour qui suit devrait être lue en parallèle avec les incertitudes et les principaux facteurs de risque décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2024, qui sont intégrés par renvoi dans les présentes.

Évolution de la conjoncture économique

L'imposition de tarifs douaniers, d'autres conditions commerciales ou de mesures de protection gouvernementales pourrait nuire au contexte macroéconomique dans son ensemble et faire en sorte que les clients réduisent ou reportent des dépenses discrétionnaires, ce qui aurait une incidence sur l'acquisition de nouveaux services ou sur les volumes d'utilisation, et envisagent le remplacement de services par des solutions à moindre prix. Les tensions commerciales pourraient aussi entraîner une hausse des coûts et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. L'incidence économique globale demeure incertaine et dépendra de l'importance et de la durée des tarifs commerciaux, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, y compris ses projections financières.

Faits nouveaux liés à des questions réglementaires et législatives

Canada

Cadre de réglementation entourant les services d'accès haute vitesse de gros

Le 20 juin 2025, le CRTC a rejeté (dans la décision de télécom CRTC 2025-154) les appels de la Société et de plusieurs autres parties, qui demandaient au CRTC de réviser sa politique permettant aux trois plus grandes entreprises de télécommunications du Canada, soit Bell Canada, Telus Communications Inc. (« Telus ») et Rogers Communications Inc., d'utiliser les services d'accès Internet de gros réglementés à l'extérieur de leurs territoires de desserte traditionnels. Ces appels demandaient la révision et la modification de la Politique réglementaire de télécom CRTC 2024-180, *Concurrence sur les marchés canadiens des services Internet* (« PRT 2024-180 »), qui visait à mettre à jour le cadre d'accès de gros. Cette politique a obligé les plus grandes sociétés de téléphonie du Canada, soit Bell Canada, Telus et SaskTel, à fournir un accès de gros groupé à leurs installations par fibre jusqu'aux locaux des abonnés (« FTTP ») partout au Canada. Elle a également exigé des entreprises de câblodistribution, y compris Cogeco Communications, qu'elles continuent de fournir un accès de gros à leurs installations hybrides de fibre et de câble coaxial. Cependant, elles n'ont pas l'obligation de fournir un accès de gros à leurs installations FTTP. De plus, la politique a interdit aux sociétés de téléphonie et aux entreprises de câblodistribution titulaires, y compris leurs marques et leurs sociétés liées, d'utiliser les services d'accès haute vitesse (« AHV ») de gros groupés sur leurs territoires de desserte des services filaires traditionnels. Ces sociétés peuvent toutefois accéder à des services AHV de gros groupés en dehors du territoire. La politique n'a pas établi de tarifs provisoires ou définitifs pour les services de gros, bien que le CRTC ait émis des tarifs FTTP provisoires le 25 octobre 2024, les tarifs définitifs pour la FTTP et les autres technologies d'accès devant être publiés en 2025. Enfin, en vertu de la politique, le mandat de Cogeco Communications de continuer à fournir des services d'accès de gros dégroupés a été maintenu, le statut à long terme du régime d'accès dégroupé étant assujetti à une décision subséquente du Conseil.

Le 9 novembre 2024, la Société, de concert avec les Opérateurs de Réseaux Concurrentiels Canadiens, Eastlink et SaskTel, a déposé une requête auprès du Cabinet fédéral demandant que la PRT 2024-180 soit modifiée pour interdire aux trois principales entreprises de télécommunications au Canada d'utiliser les services AHV de gros obligatoires, et ce, pour toute technologie et partout au pays.

L'incapacité de la gouverneure en conseil à modifier la PRT 2024-180 pour exclure les trois principales entreprises de télécommunications nationales du Canada de l'accès aux services AHV de gros obligatoires pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Le CRTC devrait publier les tarifs définitifs pour les services Internet de gros d'ici la fin de 2025.

Le 8 mars 2023, le CRTC a publié l'Avis de consultation de télécom 2023-56, qui, entre autres, déclarait provisoires les tarifs des services AHV de gros groupés et demandait à toutes les entreprises canadiennes assujetties au cadre des services AHV de gros de soumettre de nouvelles propositions de tarifs de gros. Cette demande visait les tarifs des services AHV de gros pour l'accès aux installations hybrides de fibre et de câble coaxial offert par les entreprises de câblodistribution et l'accès aux installations FTTP offert par les grandes sociétés de téléphonie. En juin 2023, la Société, de même que les autres entreprises assujetties au cadre des services de gros, ont soumis de nouvelles propositions tarifaires pour les services Internet de gros. Le CRTC a par la suite adressé des demandes de renseignements au cours des deux années suivantes.

Le CRTC a explicitement indiqué qu'une décision sur les tarifs des services AHV de gros serait prise avant la fin de 2025 et, d'après le dossier actuel de l'instance, il semble possible qu'une décision sur ces tarifs concernant l'accès aux installations hybrides de fibre et de câble coaxial soit rendue avant la fin de l'été.

Des tarifs pour les services AHV de gros excessivement bas ou inférieurs aux coûts de la Société pourraient avoir une incidence défavorable significative sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Consultation du CRTC sur les dynamiques du marché de la radiodiffusion

Le 9 janvier 2025, le CRTC a publié l'Avis de consultation CRTC 2025-2, *La voie à suivre – Travailler à l'établissement d'un système canadien de radiodiffusion durable*. Cette instance examine les dynamiques du marché entre les entreprises de programmation, les entreprises de distribution de radiodiffusion (« EDR ») et les services en ligne pour assurer la pérennité et la croissance du système canadien de radiodiffusion. Elle examine également l'efficacité des outils réglementaires existants, y compris le Code sur la vente en gros et les processus de règlement des différends du CRTC, qui sont utilisés par les EDR (y compris la Société) et les entreprises de programmation dans les négociations pour la fourniture et la distribution de services de programmation. Le CRTC a entamé une audience publique le 18 juin 2025 afin de se pencher sur ces questions.

Redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés

Le 8 mai 2025, la Cour d'appel fédérale a accueilli l'appel interjeté par neuf sociétés de gestion à l'égard de la décision de la Commission du droit d'auteur du Canada établissant le montant des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains en direct éloignés au Canada pour la période entre 2014 et 2018. La décision de la Cour d'appel fédérale fera en sorte que la Société sera assujettie à des taux de redevance plus élevés pour cette période, de façon rétroactive. La Commission du droit d'auteur a lancé de nouvelles procédures afin d'établir les taux pour les périodes tarifaires subséquentes (2019-2023 et 2024-2028). Toute décision de la Commission du droit d'auteur qui se rangerait aux propositions de tarifs des sociétés de gestion des droits d'auteur pour l'une ou l'autre de ces périodes ultérieures pourrait faire en sorte que Cogeco Communications soit assujettie à des taux de redevance plus élevés, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Projet de loi C-2 – Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière

Le 3 juin 2025, le gouvernement a présenté à la Chambre des communes le projet de loi C-2, *Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière*, qui propose de nouvelles mesures pour améliorer la sécurité de la frontière entre le Canada et les États-Unis. Le projet de loi C-2 prévoit la modification de plusieurs lois, y compris l'élargissement de la portée des dispositions du Code criminel relatives à l'accès légal pour donner aux organismes d'application de la loi le pouvoir d'obtenir, sans mandat, des renseignements préliminaires auprès des fournisseurs de services Internet, ainsi que pour créer une nouvelle catégorie d'ordonnance permettant la communication d'un plus vaste éventail de renseignement sur les clients. S'il est adopté dans sa forme actuelle, ce projet de loi pourrait imposer un fardeau plus lourd aux fournisseurs de services Internet, ce qui entraînerait des charges d'exploitation plus élevées.

États-Unis

Règle « Cliquez pour annuler » de la FTC

Le 16 octobre 2024, la Federal Trade Commission (« FTC ») a adopté des règles qui obligeront les vendeurs offrant des biens et des services assortis d'un abonnement par défaut, notamment les fournisseurs de services Internet, sans fil et vidéo, à rendre le désabonnement aussi simple que l'inscription. Le 9 mai 2025, la FTC a accepté de reporter de 60 jours la date limite de conformité aux règles, qui était fixée au 14 mai 2025, car elle estime que la période de report initiale ne tenait pas suffisamment compte de la complexité d'une telle conformité. Ces règles ont été contestées devant la Cour fédérale par diverses associations industrielles et entreprises. Le 8 juillet 2025, la Cour d'appel des États-Unis pour le huitième circuit a invalidé ces règles, déclarant que la FTC n'avait pas effectué l'analyse préliminaire requise des coûts et avantages de ces règles. La FTC pourrait tenter de faire appel de cette décision devant la Cour suprême. L'application des règles pourrait rendre plus facile et plus rapide pour les consommateurs de résilier leurs services d'abonnement.

Spectre

Le 3 juillet 2025, le Congrès des États-Unis a adopté un projet de loi de réconciliation budgétaire intitulé « One Big Beautiful Bill », qui a été promulgué par le président Trump le 4 juillet 2025. Cette loi rétablit l'autorité de la Federal Communications Commission (« FCC ») en matière d'enchères de spectre et exige l'identification et la mise aux enchères de 800 MHz de spectre exclusivement destiné à l'utilisation sous licence de la large bande. Un spectre commercial additionnel pourrait avoir une incidence sur la dynamique du marché et accroître la capacité des fournisseurs de services mobiles et de services fixes sans fil à rivaliser avec nos services. De plus, si, en vue de l'attribution de spectre à la technologie 5G, la FCC réattribue le spectre que Breezeline utilise actuellement pour la prestation de ses services, nous pourrions être tenus de transférer nos activités à des fréquences différentes, ce qui pourrait perturber nos services et entraîner des coûts additionnels.

Loi sur l'abordabilité des services à large bande

En janvier 2025, l'État de New York a commencé à appliquer la loi Affordable Broadband Act, qui exige des fournisseurs de services qu'ils offrent aux ménages à faible revenu des services à large bande pour un montant maximal de 20 $ US par mois. D'autres États où Breezeline exerce des activités, dont le Massachusetts, le Maryland et le Connecticut, envisagent également une législation semblable, ce qui pourrait créer un système disparate, et potentiellement incohérent, de réglementations fédérale et étatiques. L'adoption de toute nouvelle réglementation sur l'abordabilité des services à large bande pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société.

Protection de la vie privée

Un nombre toujours croissant d'États américains adoptent des lois sur la protection de la vie privée. En date de janvier 2025, nous étions en conformité avec celle du New Hampshire. Par ailleurs, nous nous préparons activement à la mise en œuvre de mesures de conformité au Connecticut et au Maryland. Nous nous attendons à ce que d'autres États adoptent, au cours de l'exercice 2026, de tels cadres législatifs qui confèrent aux consommateurs des droits comparables à ceux dont les consommateurs bénéficient en Californie et en Europe, et qui prévoient des pénalités importantes en cas de non-conformité. Ces lois pourraient entraîner une augmentation des réclamations et plaintes des clients et possiblement donner lieu à des poursuites judiciaires.

13. Développements en matière de méthodes comptables

Application initiale des modifications aux normes comptables

Accords de financement de fournisseurs – modifications d'IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*	En mai 2023, l'IASB a publié le document Accords de financement de fournisseurs, qui a modifié IAS 7 et IFRS 7, et qui présente de nouvelles exigences de présentation de l'information afin d'accroître la transparence des accords de financement de fournisseurs et de leur incidence sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une société. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société a appliqué ces modifications avec prise d'effet le 1er septembre 2024, et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Futures modifications de normes comptables

La nouvelle norme comptable et les modifications suivantes apportées aux normes de comptabilité ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l' « IASB ») et n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers – Modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*	En mai 2024, l'IASB a publié le document Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui a modifié IFRS 9 et IFRS 7 afin d'apporter des précisions sur les circonstances dans lesquelles un actif financier ou un passif financier est comptabilisé et décomptabilisé et afin d'introduire un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement. Les modifications clarifient également le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), des prêts sans recours et des instruments liés par contrat, en plus d'introduire des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et aux instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés, mais estime que celle-ci ne devrait pas être significative.

IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit trois nouveaux types de prescriptions visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises :

- amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant à toutes les entreprises de présenter deux nouveaux sous-totaux, à savoir le résultat d'exploitation et le résultat net avant financement et impôts sur le résultat;
- amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant des entreprises de fournir des explications sur ces indicateurs qui leur sont propres et qui sont reliés à l'état du résultat net; et
- indications plus pertinentes sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers et sur la question de savoir si les informations sont à fournir dans les états financiers de base ou si elles doivent être ventilées dans les notes annexes.

L'IASB a également apporté des modifications corrélatives à d'autres normes de comptabilité, notamment IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*, IAS 33 *Résultat par action* et IAS 34 *Information financière intermédiaire*.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes de comptabilité nouvelles et modifiées sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir. À la suite d'une évaluation de haut niveau, la Société s'attend actuellement à ce que les incidences les plus importantes sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir soient les suivantes :

- **États consolidés du résultat net :** Même s'il n'y aura aucune incidence sur le résultat net présenté par la Société pour la période ou pour l'exercice, la présentation des états consolidés du résultat net de la Société sera modifiée, notamment par la présentation des deux sous-totaux nouvellement définis et par le classement des produits et des charges dans les catégories définies par IFRS 18. Certains postes pourraient également être modifiés en raison de l'application de la nouvelle notion de « résumé structuré et utile » et des principes de regroupement et de ventilation améliorés.
- **Tableaux consolidés des flux de trésorerie :** Le sous-total du résultat d'exploitation sera le nouveau point de départ et remplacera à ce titre le résultat net pour la période ou l'exercice, tandis que les intérêts payés seront présentés sous les flux de trésorerie liés aux activités de financement au lieu des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.
- **Notes annexes :** Certaines mesures financières et informations connexes, qui sont actuellement présentées à titre de « mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » dans le rapport de gestion de la Société, devraient être considérées comme des « mesures de la performance définies par la direction » en vertu d'IFRS 18 (p. ex., le BAIIA ajusté et le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société). Par conséquent, les informations à fournir relativement à ces mesures de la performance définies par la direction devront être présentées dans une seule note des états financiers consolidés.

14. Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières

Cette rubrique décrit les mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et les autres mesures financières qu'utilise Cogeco Communications tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de Cogeco Communications et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de ses unités d'affaires.

Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2025 sont converties selon le taux de change moyen des périodes correspondantes de l'exercice précédent, soit de 1,3628 $ CA pour 1 $ US et de 1,3578 $ CA pour 1 $ US, respectivement.

Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Un rapprochement entre ces mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et les mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, ou des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure ce rapprochement, sont présentés ci-dessous.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance de la Société, excluant l'incidence de la dépréciation des actifs, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits), ainsi que la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, déduction faite, pour ces éléments, des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société exclut certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure l'incidence de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.	Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société Ajouter : – dépréciation des actifs, le cas échéant; – frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits); – perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant; – incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés; et – participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés.	Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société
Charges financières ajustées	Les charges financières ajustées sont une mesure utilisée par la direction pour calculer certains ratios prévus dans les clauses restrictives et pour évaluer la capacité de la Société à rembourser sa dette.	Charges financières Déduire : – perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant.	Charges financières
Données présentées sur la base d'un taux de change constant et incidence du taux de change	La Société présente certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant comprennent les projections financières et certaines mesures financières historiques, notamment les produits, les charges d'exploitation, le BAIIA ajusté, les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles.	Les projections financières présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers attendus libellés en dollars américains aux taux de change de l'exercice précédent. Les mesures financières historiques présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change des périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'incidence du taux de change représente la quantification de cette incidence.	Produits, charges d'exploitation, BAIIA ajusté et dépenses d'investissement nettes. En ce qui a trait aux flux de trésorerie disponibles, se reporter à la définition ci-dessous pour connaître la mesure financière la plus comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité.
Produits internes selon un taux de change constant et BAIIA ajusté selon un taux de change constant	La direction utilise les produits internes selon un taux de change constant et le BAIIA ajusté selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.	Produits selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus) Déduire : – incidence des acquisitions. BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus) Déduire : – incidence des acquisitions.	Produits et BAIIA ajusté

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont utilisés par la direction pour mesurer la capacité de la Société à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer les activités de la Société et ses actifs sous-jacents, ainsi que pour évaluer la santé et la performance financières de la Société. Les flux de trésorerie disponibles excluent certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour le calcul des flux de trésorerie disponibles afin d'exclure la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant, à la suite du remboursement de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et de la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit de transactions de cession-bail, afin de mieux harmoniser les sources et affectations des flux de trésorerie relativement aux dépenses d'investissement. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.	Flux de trésorerie disponibles : – BAIIA ajusté Ajouter : – amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme; – perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette; – paiement fondé sur des actions; – produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles; – perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles, y compris les transactions de cession-bail; et – charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations. Déduire : – frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits); – charges financières; – impôts exigibles; – dépenses d'investissement nettes; et – remboursement des obligations locatives.	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
	La Société présente également les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, car ils permettent d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avec l'incidence des dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les flux de trésorerie disponibles de la Société. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.	Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau : – flux de trésorerie disponibles Ajouter : – dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.	

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer les dépenses d'investissement totales de la Société, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer les dépenses d'investissement nettes avec les dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les dépenses d'investissement nettes. Cette mesure sert également au calcul de l'intensité du capital et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.	Dépenses d'investissement nettes Déduire : – dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.	Acquisitions d'immobilisations corporelles
Liquidités disponibles	La direction utilise les liquidités disponibles pour évaluer la capacité de Cogeco Communications à respecter ses obligations financières et à s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins de capitaux, y compris pour assurer le développement de l'entreprise au moyen d'acquisitions et d'autres occasions de croissance. Les liquidités disponibles sont présentées sur une base consolidée, y compris les liquidités liées à des structures d'emprunt distinctes pour les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la santé financière de Cogeco Communications.	Trésorerie et équivalents de trésorerie Déduire : – trésorerie avec restrictions d'utilisation; Ajouter : – montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**69 895**	70 402	**245 157**	253 576
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	**9 211**	45 669	**7 288**	49 170
Perte de valeur des immobilisations corporelles	**1 574**	—	**1 574**	—
Perte à l'extinction d'une dette[1]	**—**	—	**—**	16 880
Incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés	**(2 546)**	(12 081)	**(4 126)**	(17 461)
Incidence de la participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés	**(948)**	(393)	**(1 340)**	(788)
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	**77 186**	103 597	**248 553**	301 377

(1) Inclus dans les charges financières.

Charges financières ajustées

Pour consulter le rapprochement des charges financières ajustées et de la mesure la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 4.5 « Charges financières ».

Rapprochement des données présentées sur la base d'un taux de change constant et de l'incidence du taux de change

Données consolidées

Pour consulter le rapprochement des produits consolidés, des charges d'exploitation, du BAIIA ajusté et des dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant et des mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 4.1 « Performance consolidée ».

Le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon un taux de change constant est présenté ci-dessous. Pour consulter le rapprochement de cette mesure financière déterminée et de la mesure la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter au tableau de rapprochement précis figurant dans la sous-rubrique ci-après.

Trimestres clos les 31 mai			2025	2024[1]	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
	$	$	$	$	%	%
Flux de trésorerie disponibles[1]	**143 946**	(1 552)	**142 394**	88 185	**63,2**	**61,5**

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai			2025	2024[1]	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
	$	$	$	$	%	%
Flux de trésorerie disponibles[1]	**409 407**	(3 516)	**405 891**	327 832	**24,9**	**23,8**

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Données sectorielles

Pour consulter le rapprochement des produits, des charges d'exploitation, du BAIIA ajusté et des dépenses d'investissement nettes sectoriels selon un taux de change constant et des mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique 5 « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

Activités du siège social et éliminations

Trimestres clos les 31 mai			2025	2024	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
	$	$	$	$	%	%
Charges d'exploitation	**8 774**	(2)	**8 772**	8 990	**(2,4)**	**(2,4)**
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	**4 922**	—	**4 922**	5 238	**(6,0)**	**(6,0)**
BAIIA ajusté	**(13 696)**	2	**(13 694)**	(14 228)	**3,7**	**3,8**

Périodes de neuf mois closes les 31 mai			2025	2024	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Charges d'exploitation	**25 708**	(14)	**25 694**	32 075	**(19,9)**	**(19,9)**
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	**14 765**	—	**14 765**	15 714	**(6,0)**	**(6,0)**
BAIIA ajusté	**(40 473)**	14	**(40 459)**	(47 789)	**15,3**	**15,3**

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024[1]	**2025**	2024[1]
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**400 789**	333 626	**872 866**	856 042
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	**(103 315)**	(76 679)	**(4 798)**	(21 491)
Impôts sur le résultat payés (recouvrés)	**(12 101)**	3 918	**1 981**	(807)
Impôts exigibles	**(11 103)**	(3 177)	**(35 401)**	(19 594)
Intérêts payés	**69 857**	62 509	**193 523**	194 769
Charges financières	**(75 861)**	(64 308)	**(204 353)**	(215 765)
Perte à l'extinction d'une dette[2]	**—**	—	**—**	16 880
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme[2]	**2 608**	2 272	**6 300**	6 953
Dépenses d'investissement nettes[3]	**(125 462)**	(168 384)	**(434 002)**	(485 580)
Produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles[1]	**2 188**	885	**22 732**	2 784
Remboursement des obligations locatives	**(3 654)**	(2 477)	**(9 441)**	(6 359)
Flux de trésorerie disponibles[1]	**143 946**	88 185	**409 407**	327 832
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	**13 285**	24 433	**50 657**	80 483
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau[1]	**157 231**	112 618	**460 064**	408 315

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

(2) Inclus dans les charges financières.

(3) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

Rapprochement des liquidités disponibles

Pour consulter le rapprochement des liquidités disponibles et de la mesure la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 9.1 « Structure du capital ».

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau

Trimestres clos les 31 mai			2025	2024	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**125 933**			171 034	**(26,4)**	
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	**(471)**			(2 650)	**(82,2)**	
Dépenses d'investissement nettes	**125 462**	(2 162)	**123 300**	168 384	**(25,5)**	**(26,8)**
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	**13 285**	(74)	**13 211**	24 433	**(45,6)**	**(45,9)**
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	**112 177**	(2 088)	**110 089**	143 951	**(22,1)**	**(23,5)**

Périodes de neuf mois closes les 31 mai			2025	2024	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**438 547**			504 830	**(13,1)**	
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	**(4 545)**			(19 250)	**(76,4)**	
Dépenses d'investissement nettes	**434 002**	(8 192)	**425 810**	485 580	**(10,6)**	**(12,3)**
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	**50 657**	(163)	**50 494**	80 483	**(37,1)**	**(37,3)**
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	**383 345**	(8 029)	**375 316**	405 097	**(5,4)**	**(7,4)**

Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

Trimestres clos les 31 mai	2025			2024[1]	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Flux de trésorerie disponibles[1]	**143 946**	(1 552)	**142 394**	88 185	**63,2**	**61,5**
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	**13 285**	(74)	**13 211**	24 433	**(45,6)**	**(45,9)**
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau[1]	**157 231**	(1 626)	**155 605**	112 618	**39,6**	**38,2**

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2025			2024[1]	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Flux de trésorerie disponibles[1]	**409 407**	(3 516)	**405 891**	327 832	**24,9**	**23,8**
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	**50 657**	(163)	**50 494**	80 483	**(37,1)**	**(37,3)**
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau[1]	**460 064**	(3 679)	**456 385**	408 315	**12,7**	**11,8**

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Bénéfice dilué par action ajusté	Le bénéfice dilué par action ajusté est une mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance de la Société, excluant l'incidence de la dépréciation des actifs, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits), ainsi que la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, déduction faite, pour les éléments susmentionnés, des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice dilué par action ajusté exclut certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure l'incidence de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.	Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Variation selon un taux de change constant	La Société présente les variations de certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre.	La variation selon un taux de change constant, exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, est obtenue en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains au moyen des taux de change en vigueur pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant constituent une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Croissance des produits internes selon un taux de change constant et croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant	La direction utilise la croissance des produits internes selon un taux de change constant et la croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.	Variation des produits et du BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus), exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, ajustée pour tenir compte de l'incidence des acquisitions. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant constituent une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau	L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est utilisée par la direction pour évaluer les dépenses d'investissement engagées par la Société et pour l'aider à prendre certaines décisions, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, afin de maintenir un certain niveau de produits. La Société présente l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avec l'incidence des dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur le ratio d'intensité du capital de la Société. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne signifie pas que cette incidence est non récurrente.	Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, divisées par les produits. Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Intensité du capital selon un taux de change constant et intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant	La Société présente certaines mesures financières sur la base d'un taux de change constant, notamment l'intensité du capital selon un taux de change constant et l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre sans que celles-ci ne soient faussées par l'incidence des variations des taux de change.	L'intensité du capital selon un taux de change constant est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant par les produits selon un taux de change constant. L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, par les produits selon un taux de change constant. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, y compris les dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change et les produits selon un taux de change constant, sont des mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur ces mesures financières, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Ratio des flux de trésorerie disponibles sur la distribution des dividendes et ratio des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sur la distribution des dividendes	La direction est d'avis que certains investisseurs utilisent le ratio des flux de trésorerie disponibles sur la distribution des dividendes et le ratio des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sur la distribution des dividendes pour évaluer la santé et la performance financières de la Société en démontrant la viabilité des paiements de dividendes de la Société.	Dividendes déclarés sur les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote pour l'exercice, divisés par les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur ces mesures financières, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».

Mesures représentant un total des secteurs

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco Communications sont des mesures représentant un total des secteurs, comme il est présenté à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Un rapprochement entre ces mesures financières déterminées et les mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité est présenté ci-dessous.

Mesures financières déterminées	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
BAIIA ajusté	Bénéfice de la période
Dépenses d'investissement nettes	Acquisitions d'immobilisations corporelles

Rapprochement du BAIIA ajusté

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
Bénéfice de la période	**73 300**	76 334	**260 097**	268 648
Impôts sur le résultat	**20 180**	11 199	**69 709**	47 117
Charges financières	**75 861**	64 308	**204 353**	215 765
Perte de valeur des immobilisations corporelles	**1 574**	—	**1 574**	—
Amortissements	**182 251**	168 314	**541 070**	491 196
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	**9 211**	45 669	**7 288**	49 170
BAIIA ajusté	**362 377**	365 824	**1 084 091**	1 071 896

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes

Pour consulter le rapprochement des dépenses d'investissement nettes et de la mesure financière la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 7.2 « Activités d'investissement ».

Mesures de gestion du capital

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco Communications sont des mesures de gestion du capital, comme il est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés et/ou aux états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Endettement net	L'endettement net, qui représente la dette après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions disponibles, est une mesure utilisée par la direction et, de l'avis de la direction, par certains investisseurs et analystes pour évaluer le levier financier de la Société. L'endettement net est une composante du « ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté ».	Dette à long terme avant les escomptes, les coûts de transaction et autres Ajouter : – endettement bancaire Déduire : – trésorerie et équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie avec restrictions d'utilisation.
Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté	Le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté est une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer le levier financier de la Société ainsi que les décisions relatives à sa structure du capital, notamment au sujet de l'émission de nouveaux titres d'emprunt, et afin d'assurer la gestion du risque lié aux échéances des dettes.	Endettement net divisé par le BAIIA ajusté des douze derniers mois.
Ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées	Le ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées est une mesure utilisée par la direction et, selon la direction, par certains investisseurs et analystes pour évaluer la santé financière de la Société et sa capacité à rembourser sa dette.	BAIIA ajusté des douze derniers mois divisé par les charges financières ajustées des douze derniers mois. Les charges financières ajustées sont une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Endettement à taux fixe	L'endettement à taux fixe est une mesure utilisée par la direction afin d'assurer la surveillance et la gestion de la structure du capital de la Société. La direction est d'avis que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer le levier financier de la Société.	Capital de la dette à long terme à taux fixe divisé par le capital de la dette à long terme.

Mesures financières supplémentaires

Mesures financières déterminées	Calcul
Marge du BAIIA ajusté	BAIIA ajusté divisé par les produits
Intensité du capital	Dépenses d'investissement nettes divisées par les produits
Rendement des capitaux propres	Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société pour l'exercice divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société pour l'exercice

15. Renseignements financiers trimestriels supplémentaires

	Exercice 2025				Exercice 2024			Exercice 2023
Trimestres clos les	**31 mai**	**28 février**	**30 novembre**	31 août	31 mai[1]	29 février[1]	30 novembre[1]	31 août[1]
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)	**$**	**$**	**$**	$	$	$	$	$
Opérations								
Produits	**730 679**	**732 426**	**738 695**	747 751	750 583	730 501	747 689	743 397
BAIIA ajusté	**362 377**	**356 499**	**365 215**	370 418	365 824	347 112	358 960	351 300
Marge du BAIIA ajusté	**49,6 %**	**48,7 %**	**49,4 %**	49,5 %	48,7 %	47,5 %	48,0 %	47,3 %
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	**9 211**	**8 035**	**(9 958)**	10 561	45 669	885	2 616	15 228
Perte de valeur des immobilisations corporelles	**1 574**	**—**	**—**	14 862	—	—	—	—
Bénéfice de la période	**73 300**	**79 637**	**107 160**	85 484	76 334	96 562	95 752	91 797
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**69 895**	**74 674**	**100 588**	81 958	70 402	93 681	89 493	86 499
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	**77 186**	**80 693**	**90 674**	99 054	103 597	94 054	103 726	97 175
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**400 789**	**253 212**	**218 865**	319 177	333 626	285 434	236 982	281 326
Flux de trésorerie disponibles[1]	**143 946**	**116 603**	**148 858**	148 189	88 185	101 799	137 848	88 953
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**125 933**	**159 371**	**153 243**	154 260	171 034	180 247	153 549	205 570
Dépenses d'investissement nettes	**125 462**	**157 895**	**150 645**	152 253	168 384	170 769	146 427	176 617
Intensité du capital	**17,2 %**	**21,6 %**	**20,4 %**	20,4 %	22,4 %	23,4 %	19,6 %	23,8 %
Données par action[2] et informations connexes								
Bénéfice par action								
De base	**1,66**	**1,77**	**2,39**	1,95	1,68	2,21	2,02	1,95
Dilué	**1,64**	**1,76**	**2,38**	1,94	1,67	2,20	2,01	1,95
Dilué ajusté	**1,82**	**1,90**	**2,14**	2,35	2,45	2,21	2,33	2,19
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué (en milliers)	**42 508**	**42 508**	**42 302**	42 217	42 220	42 516	44 454	44 469
Dividendes par action	**0,922**	**0,922**	**0,922**	0,854	0,854	0,854	0,854	0,776

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

(2) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

15.1 Saisonnalité

Les résultats d'exploitation de Cogeco Communications ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes.

cogeco COMMUNICATIONS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestre et période de neuf mois clos le 31 mai 2025

États consolidés intermédiaires du résultat net 51
États consolidés intermédiaires du résultat global 52
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres 53
États consolidés intermédiaires de la situation financière 54
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie 55
Notes annexes 56

COGECO COMMUNICATIONS INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT NET
(non audité)

		Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	Notes	**2025**	2024	**2025**	2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)		**$**	$	**$**	$
Produits	*3*	**730 679**	750 583	**2 201 800**	2 228 773
Charges d'exploitation	*6*	**363 380**	379 521	**1 102 944**	1 141 163
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	*19*	**4 922**	5 238	**14 765**	15 714
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	*7*	**9 211**	45 669	**7 288**	49 170
Amortissements		**182 251**	168 314	**541 070**	491 196
Perte de valeur des immobilisations corporelles	*13*	**1 574**	—	**1 574**	—
Charges financières	*8*	**75 861**	64 308	**204 353**	215 765
Bénéfice avant impôts sur le résultat		**93 480**	87 533	**329 806**	315 765
Impôts sur le résultat	*9*	**20 180**	11 199	**69 709**	47 117
Bénéfice de la période		**73 300**	76 334	**260 097**	268 648
Bénéfice de la période attribuable aux :					
Propriétaires de la Société		**69 895**	70 402	**245 157**	253 576
Participations ne donnant pas le contrôle		**3 405**	5 932	**14 940**	15 072
		73 300	76 334	**260 097**	268 648
Bénéfice par action					
De base	*10*	**1,66**	1,68	**5,82**	5,91
Dilué	*10*	**1,64**	1,67	**5,78**	5,89

COGECO COMMUNICATIONS INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
Bénéfice de la période	**73 300**	76 334	**260 097**	268 648
Autres éléments du résultat global				
Éléments devant être ultérieurement reclassés en résultat net				
Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie				
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture	**(10 328)**	(57)	**(18 475)**	(24 816)
Impôts sur le résultat connexes	**2 737**	(5 155)	**4 896**	6 576
	(7 591)	(5 212)	**(13 579)**	(18 240)
Ajustements au titre de l'écart de change				
Écarts de change nets à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	**(125 995)**	11 907	**46 886**	18 748
Variation nette à la conversion de la dette à long terme désignée comme couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger	**24 820**	(2 613)	**(12 228)**	(4 134)
Impôts sur le résultat connexes	**—**	(1 213)	**869**	(1 243)
	(101 175)	8 081	**35 527**	13 371
	(108 766)	2 869	**21 948**	(4 869)
Éléments ne devant pas être ultérieurement reclassés en résultat net				
Ajustements actuariels sur les régimes à prestations définies				
Réévaluation du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies	**128**	669	**(307)**	966
Impôts sur le résultat connexes	**(34)**	(177)	**81**	(256)
	94	492	**(226)**	710
	(108 672)	3 361	**21 722**	(4 159)
Résultat global de la période	**(35 372)**	79 695	**281 819**	264 489
Résultat global de la période attribuable aux :				
Propriétaires de la Société	**(13 036)**	71 337	**257 324**	245 619
Participations ne donnant pas le contrôle	**(22 336)**	8 358	**24 495**	18 870
	(35 372)	79 695	**281 819**	264 489

COGECO COMMUNICATIONS INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audité)

	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société					
(en milliers de dollars canadiens)	Capital social $	Réserve au titre de paiements fondés sur des actions $	Cumul des autres éléments du résultat global $	Bénéfices non distribués $	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle $	Total des capitaux propres $
	(note 15)		*(note 16)*			
Solde au 31 août 2023	896 414	19 896	175 905	1 865 582	477 981	3 435 778
Bénéfice de la période	—	—	—	253 576	15 072	268 648
Autres éléments du résultat global de la période	—	—	(8 667)	710	3 798	(4 159)
Résultat global de la période	—	—	(8 667)	254 286	18 870	264 489
Paiement fondé sur des actions (notes 15 C) et 19)	—	5 946	—	—	—	5 946
Options sur actions exercées	242	(42)	—	—	—	200
Dividendes (note 15 B))	—	—	—	(109 382)	—	(109 382)
Rachat d'actions subalternes à droit de vote auprès de Cogeco inc. à des fins d'annulation (note 19)	(58 444)	—	—	(58 056)	—	(116 500)
Coûts de transaction et impôts sur le résultat liés au rachat d'actions auprès de Cogeco inc.	—	—	—	(2 603)	—	(2 603)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(5 002)	—	—	—	—	(5 002)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	4 385	(4 729)	—	344	—	—
Total des apports des (distributions aux) actionnaires	(58 819)	1 175	—	(169 697)	—	(227 341)
Solde au 31 mai 2024	837 595	21 071	167 238	1 950 171	496 851	3 472 926
Solde au 31 août 2024	**839 701**	**19 719**	**122 401**	**1 997 870**	**494 972**	**3 474 663**
Bénéfice de la période	**—**	**—**	**—**	**245 157**	**14 940**	**260 097**
Autres éléments du résultat global de la période	**—**	**—**	**12 393**	**(226)**	**9 555**	**21 722**
Résultat global de la période	**—**	**—**	**12 393**	**244 931**	**24 495**	**281 819**
Paiement fondé sur des actions (notes 15 C) et 19)	**—**	**3 644**	**—**	**—**	**—**	**3 644**
Options sur actions exercées et autres	**3 543**	**(2 134)**	**—**	**—**	**—**	**1 409**
Dividendes (note 15 B))	**—**	**—**	**—**	**(116 088)**	**—**	**(116 088)**
Cession d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	**409**	**—**	**—**	**—**	**—**	**409**
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	**2 532**	**(3 119)**	**—**	**587**	**—**	**—**
Total des apports des (distributions aux) actionnaires	**6 484**	**(1 609)**	**—**	**(115 501)**	**—**	**(110 626)**
Solde au 31 mai 2025	**846 185**	**18 110**	**134 794**	**2 127 300**	**519 467**	**3 645 856**

COGECO COMMUNICATIONS INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	*Notes*	**31 mai 2025 $**	31 août 2024 $
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*17 C)*	**244 750**	76 335
Créances clients et autres débiteurs		**115 207**	112 108
Impôts sur le résultat à recevoir		**2 286**	13 873
Charges payées d'avance et autres		**48 403**	39 380
Instruments financiers dérivés		**8 367**	3 875
		419 013	245 571
Actifs non courants			
Autres actifs		**142 810**	127 735
Immobilisations corporelles	*11*	**3 287 135**	3 305 394
Immobilisations incorporelles	*12*	**3 822 723**	3 812 214
Goodwill		**2 168 888**	2 132 661
Instruments financiers dérivés		**22 568**	46 539
Actifs d'impôts différés		**3 278**	4 895
		9 866 415	9 675 009
Passif et capitaux propres			
Passif			
Passifs courants			
Endettement bancaire		**—**	14 384
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		**370 222**	359 663
Provisions		**41 708**	56 668
Passifs d'impôts sur le résultat		**22 071**	412
Passifs sur contrat et autres passifs		**59 331**	61 335
Subventions gouvernementales reçues d'avance		**4 773**	8 740
Instruments financiers dérivés		**10 796**	—
Tranche courante de la dette à long terme	*14*	**338 567**	361 808
		847 468	863 010
Passifs non courants			
Dette à long terme	*14*	**4 437 846**	4 448 261
Instruments financiers dérivés		**7 464**	8 257
Passifs sur contrat et autres passifs		**18 959**	9 500
Avantages du personnel		**9 251**	7 454
Passifs d'impôts différés		**899 571**	863 864
		6 220 559	6 200 346
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société			
Capital social	*15 A)*	**846 185**	839 701
Réserve au titre de paiements fondés sur des actions		**18 110**	19 719
Cumul des autres éléments du résultat global	*16*	**134 794**	122 401
Bénéfices non distribués		**2 127 300**	1 997 870
		3 126 389	2 979 691
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		**519 467**	494 972
		3 645 856	3 474 663
		9 866 415	9 675 009

Éventualités (note 20) et Événement postérieur à la date de clôture (note 14 A))

COGECO COMMUNICATIONS INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)

		Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	Notes	**2025**	2024	**2025**	2024
(en milliers de dollars canadiens)		**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice de la période		**73 300**	76 334	**260 097**	268 648
Ajustements au titre des éléments suivants :					
Amortissements		**182 251**	168 314	**541 070**	491 196
Perte de valeur des immobilisations corporelles	*13*	**1 574**	—	**1 574**	—
Charges financières	*8*	**75 861**	64 308	**204 353**	215 765
Impôts sur le résultat	*9*	**20 180**	11 199	**69 709**	47 117
Paiement fondé sur des actions		**2 316**	3 509	**4 374**	6 461
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles, incluant les transactions de cession-bail	*11*	**(454)**	(501)	**(18 080)**	(1 085)
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations		**202**	211	**475**	411
		355 230	323 374	**1 063 572**	1 028 513
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	*17 A)*	**103 315**	76 679	**4 798**	21 491
Intérêts payés		**(69 857)**	(62 509)	**(193 523)**	(194 769)
Impôts sur le résultat recouvrés (payés)		**12 101**	(3 918)	**(1 981)**	807
		400 789	333 626	**872 866**	856 042
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Acquisitions d'immobilisations corporelles		**(125 933)**	(171 034)	**(438 547)**	(504 830)
Acquisition de licences de spectre	*12*	**(2 906)**	(161 169)	**(9 479)**	(199 227)
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	*5*	**—**	—	**1 089**	(57 974)
Subventions reçues d'avance et autres		**188**	150	**568**	330
Produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles	*11*	**2 188**	885	**22 732**	2 784
		(126 463)	(331 168)	**(423 637)**	(758 917)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Diminution de l'endettement bancaire		**(17 041)**	(6 778)	**(14 384)**	(6 606)
Augmentation (diminution) nette des facilités de crédit rotatif		**(33 065)**	23 289	**(345 958)**	56 804
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction		**(153)**	188	**323 268**	1 927 115
Remboursement des billets et des facilités de crédit		**(69 306)**	(7 329)	**(118 325)**	(2 139 597)
Remboursement des obligations locatives		**(3 654)**	(2 477)	**(9 441)**	(6 359)
Augmentation des coûts de transaction différés		**(342)**	(454)	**(342)**	(2 374)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	*15 A)*	**34**	—	**2 990**	200
Rachat d'actions subalternes à droit de vote auprès de Cogeco inc. à des fins d'annulation	*19*	**—**	—	**—**	(116 500)
Coûts de transaction liés au rachat d'actions auprès de Cogeco inc.		**—**	(310)	**—**	(3 456)
Cession (acquisition) d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	*15 A)*	**—**	—	**409**	(5 002)
Dividendes versés	*15 B)*	**(38 708)**	(35 761)	**(116 088)**	(109 382)
		(162 235)	(29 632)	**(277 871)**	(405 157)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère		**(8 414)**	255	**(2 943)**	(618)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**103 677**	(26 919)	**168 415**	(308 650)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		**141 073**	81 190	**76 335**	362 921
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	*17 C)*	**244 750**	54 271	**244 750**	54 271

1. Nature des activités

Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») est une société de télécommunications qui exerce ses activités par l'intermédiaire de ses unités d'affaires Cogeco Connexion et Breezeline. Cogeco Communications fournit des services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire aux clientèles résidentielle et d'affaires au Canada et aux États-Unis. Plus récemment, la Société a élargi son offre de services pour inclure les services sans fil dans la plupart des États américains où elle exerce ses activités, et elle s'attend à étendre bientôt des services sans fil dans plusieurs marchés canadiens au sein de sa zone de couverture de services à large bande.

La Société est une filiale de Cogeco inc. (« Cogeco »), qui détenait 28,4 % des actions de participation de la Société au 31 mai 2025, représentant 79,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société. Cogeco Communications est une société ouverte canadienne dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « CCA ». Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3301, Montréal (Québec) H3B 3N2.

Les résultats d'exploitation pour la période intermédiaire ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'exploitation pour l'ensemble de l'exercice. La Société ne s'attend pas à ce que la saisonnalité soit un facteur significatif sur le plan de ses résultats trimestriels.

2. Base d'établissement et développements en matière de méthodes comptables

A) Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société et l'autorisation de publication a été donnée le 15 juillet 2025. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul que celles suivies par la Société dans ses états financiers consolidés annuels de 2024. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de 2024 de la Société. Certains montants comparatifs présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers consolidés de l'exercice 2025.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

B) Écart de change

Les taux de change utilisés pour convertir les résultats de Breezeline, l'établissement à l'étranger de la Société, s'établissent comme suit :

	Taux de clôture au		Taux moyens pour les trimestres clos les 31 mai		Taux moyens pour les périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	31 mai 2025	31 août 2024	**2025**	2024	**2025**	2024
Dollar américain par rapport au dollar canadien	**1,3758**	1,3491	**1,4069**	1,3628	**1,4042**	1,3578

C) Développements en matière de méthodes comptables

Application initiale des modifications aux normes comptables

Accords de financement de fournisseurs – modifications d'IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*	En mai 2023, l'IASB a publié le document Accords de financement de fournisseurs, qui a modifié IAS 7 et IFRS 7, et qui présente de nouvelles exigences de présentation de l'information afin d'accroître la transparence des accords de financement de fournisseurs et de leur incidence sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une société. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société a appliqué ces modifications avec prise d'effet le 1er septembre 2024, et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Futures modifications de normes comptables

La nouvelle norme comptable et les modifications suivantes apportées aux normes de comptabilité ont été publiées par l'IASB et n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers – Modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*	En mai 2024, l'IASB a publié le document Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui a modifié IFRS 9 et IFRS 7 afin d'apporter des précisions sur les circonstances dans lesquelles un actif financier ou un passif financier est comptabilisé et décomptabilisé et afin d'introduire un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement. Les modifications clarifient également le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), des prêts sans recours et des instruments liés par contrat, en plus d'introduire des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et aux instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés, mais estime que celle-ci ne devrait pas être significative.

IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit trois nouveaux types de prescriptions visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises :

- amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant à toutes les entreprises de présenter deux nouveaux sous-totaux, soit le résultat d'exploitation et le résultat net avant financement et impôts sur le résultat;
- amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant des entreprises de fournir des explications sur ces indicateurs qui leur sont propres et qui sont reliés à l'état du résultat net; et
- indications plus pertinentes sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers et sur la question de savoir si les informations sont à fournir dans les états financiers de base ou si elles doivent être ventilées dans les notes annexes.

L'IASB a également apporté des modifications corrélatives à d'autres normes de comptabilité, notamment IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*, IAS 33 *Résultat par action* et IAS 34 *Information financière intermédiaire*.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes de comptabilité nouvelles et modifiées sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir. À la suite d'une évaluation de haut niveau, la Société s'attend actuellement à ce que les incidences les plus importantes sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir soient les suivantes :

- **États consolidés du résultat net :** Même s'il n'y aura aucune incidence sur le résultat net présenté par la Société pour la période ou pour l'exercice, la présentation des états consolidés du résultat net de la Société sera modifiée, notamment par la présentation des deux sous-totaux nouvellement définis et par le classement des produits et des charges dans les catégories définies par IFRS 18. Certains postes pourraient également être modifiés en raison de l'application de la nouvelle notion de « résumé structuré et utile » et des principes de regroupement et de ventilation améliorés.

- **Tableaux consolidés des flux de trésorerie :** Le sous-total du résultat d'exploitation sera le nouveau point de départ et remplacera à ce titre le résultat net pour la période ou l'exercice, tandis que les intérêts payés seront présentés sous les flux de trésorerie liés aux activités de financement au lieu des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

- **Notes annexes :** Certaines mesures financières et informations connexes, qui sont actuellement présentées à titre de « mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » dans le rapport de gestion de la Société, devraient être considérées comme des « mesures de la performance définies par la direction » en vertu d'IFRS 18 (p. ex., le BAIIA ajusté et le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société). Par conséquent, les informations à fournir relativement à ces mesures de la performance définies par la direction devront être présentées dans une seule note des états financiers consolidés.

3. Produits

Trimestres clos les 31 mai

	Secteur des télécommunications au Canada		Secteur des télécommunications aux États-Unis		Données consolidées	
	2025	2024	**2025**	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$	**$**	$
Services résidentiels[1]	**309 565**	317 160	**309 770**	321 019	**619 335**	638 179
Services commerciaux	**48 535**	47 830	**44 069**	44 537	**92 604**	92 367
Autres[2]	**16 800**	16 887	**1 940**	3 150	**18 740**	20 037
	374 900	381 877	**355 779**	368 706	**730 679**	750 583

Périodes de neuf mois closes les 31 mai

	Secteur des télécommunications au Canada		Secteur des télécommunications aux États-Unis		Données consolidées	
	2025	2024	**2025**	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$	**$**	$
Services résidentiels[1]	**927 192**	943 371	**937 118**	952 682	**1 864 310**	1 896 053
Services commerciaux	**144 907**	138 412	**133 823**	133 465	**278 730**	271 877
Autres[2]	**50 278**	50 021	**8 482**	10 822	**58 760**	60 843
	1 122 377	1 131 804	**1 079 423**	1 096 969	**2 201 800**	2 228 773

(1) Comprennent les produits des abonnés résidentiels des services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire, ainsi que des abonnés résidentiels de gros.

(2) Comprend essentiellement les produits en provenance des fournisseurs Internet fondés sur les services de gros et les recettes publicitaires.

4. Information sectorielle

Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis. Le tableau ci-dessous présente les informations relatives à chaque secteur à présenter. Le BAIIA ajusté, qui correspond aux produits moins les charges d'exploitation, est utilisé pour évaluer la performance de chaque secteur, car la direction est d'avis que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer leurs résultats et prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

	Trimestre clos le 31 mai 2025			
	Secteur des télécommunications au Canada	**Secteur des télécommunications aux États-Unis**	**Activités du siège social et éliminations**	**Données consolidées**
	$	**$**	**$**	**$**
Produits	**374 900**	**355 779**	**—**	**730 679**
Charges d'exploitation	**176 281**	**178 325**	**8 774**	**363 380**
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	**—**	**—**	**4 922**	**4 922**
BAIIA ajusté	**198 619**	**177 454**	**(13 696)**	**362 377**
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				**9 211**
Amortissements				**182 251**
Perte de valeur des immobilisations corporelles				**1 574**
Charges financières				**75 861**
Bénéfice avant impôts sur le résultat				**93 480**
Impôts sur le résultat				**20 180**
Bénéfice de la période				**73 300**
Dépenses d'investissement nettes[1]	**64 295**	**57 612**	**3 555**	**125 462**

	Trimestre clos le 31 mai 2024			
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Données consolidées
	$	$	$	$
Produits	381 877	368 706	—	750 583
Charges d'exploitation	180 204	190 327	8 990	379 521
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	5 238	5 238
BAIIA ajusté	201 673	178 379	(14 228)	365 824
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				45 669
Amortissements				168 314
Charges financières				64 308
Bénéfice avant impôts sur le résultat				87 533
Impôts sur le résultat				11 199
Bénéfice de la période				76 334
Dépenses d'investissement nettes[1]	91 093	72 782	4 509	168 384

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action, ou sauf indication contraire)

	Période de neuf mois close le 31 mai 2025			
	Secteur des télécommunications au Canada	**Secteur des télécommunications aux États-Unis**	**Activités du siège social et éliminations**	**Données consolidées**
	$	**$**	**$**	**$**
Produits	**1 122 377**	**1 079 423**	**—**	**2 201 800**
Charges d'exploitation	**531 788**	**545 448**	**25 708**	**1 102 944**
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	**—**	**—**	**14 765**	**14 765**
BAIIA ajusté	**590 589**	**533 975**	**(40 473)**	**1 084 091**
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				**7 288**
Amortissements				**541 070**
Perte de valeur des immobilisations corporelles				**1 574**
Charges financières				**204 353**
Bénéfice avant impôts sur le résultat				**329 806**
Impôts sur le résultat				**69 709**
Bénéfice de la période				**260 097**
Dépenses d'investissement nettes[1]	**212 564**	**211 741**	**9 697**	**434 002**

	Période de neuf mois close le 31 mai 2024			
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Données consolidées
	$	$	$	$
Produits	1 131 804	1 096 969	—	2 228 773
Charges d'exploitation	535 018	574 070	32 075	1 141 163
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	15 714	15 714
BAIIA ajusté	596 786	522 899	(47 789)	1 071 896
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				49 170
Amortissements				491 196
Charges financières				215 765
Bénéfice avant impôts sur le résultat				315 765
Impôts sur le résultat				47 117
Bénéfice de la période				268 648
Dépenses d'investissement nettes[1]	285 274	191 490	8 816	485 580

(1) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend les subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles. Se reporter à la note 17 B) pour un rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

5. Regroupements d'entreprises

Exercice 2024 – Acquisition de Niagara Regional Broadband Network

Le 5 février 2024, Cogeco Connexion a acquis Niagara Regional Broadband Network (« NRBN »), un fournisseur de services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire exerçant ses activités dans la région de Niagara, pour un prix d'achat de 75 millions $, sous réserve des ajustements postérieurs à la clôture habituels. Les vendeurs, soit les villes de Niagara Falls et de Niagara-on-the-Lake, demeurent actionnaires minoritaires de la société. Cette acquisition renforce la présence de la Société en Ontario et permet à Cogeco Communications de soutenir la croissance continue de NRBN.

Cogeco Connexion a acquis 67 % des droits de vote et la totalité des droits économiques à l'égard de NRBN. Selon les modalités de la convention d'achat, Cogeco Connexion contrôle et reçoit tous les rendements liés aux activités de NRBN.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025, la Société a achevé la répartition du prix d'achat, à la suite de quoi le goodwill et le prix d'achat ont été ajustés. Le tableau suivant présente la répartition finale du prix d'achat fondée sur la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	28 février 2025	31 août 2024
	Répartition finale	Répartition préliminaire
Prix d'achat		
Prix d'achat de base	**56 885**	57 974
Ajustements du fonds de roulement	**285**	285
Contrepartie en trésorerie versée	**57 170**	58 259
Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	**17 094**	17 094
	74 264	75 353
Actifs nets acquis		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**69**	69
Actifs courants	**1 098**	1 098
Immobilisations corporelles	**57 804**	57 804
Immobilisations incorporelles	**9 625**	9 625
Goodwill	**19 406**	20 495
Passifs courants	**(3 648)**	(3 648)
Passifs d'impôts différés	**(9 515)**	(9 515)
Autres passifs à long terme	**(575)**	(575)
	74 264	75 353

Le montant du goodwill, qui ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt, est surtout attribuable à la croissance prévue dans les services résidentiels et commerciaux, ainsi qu'à la vigueur de la main-d'œuvre assemblée.

6. Charges d'exploitation

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	**110 193**	124 265	**340 735**	366 532
Coûts de prestations de service[1]	**189 286**	189 385	**566 984**	569 752
Coûts liés aux clients[2]	**29 069**	30 080	**91 760**	89 319
Autres achats externes[3]	**34 832**	35 791	**103 465**	115 560
	363 380	379 521	**1 102 944**	1 141 163

(1) Comprennent les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres entreprises de télécommunications, les frais de franchise et les coûts de réseau.

(2) Comprennent les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les charges pour créances douteuses et les frais de recouvrement.

(3) Comprennent les frais relatifs aux immeubles de bureaux, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») et les autres frais d'administration.

7. Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Frais d'acquisition et d'intégration	**—**	524	**154**	978
Frais de restructuration[1]	**3 379**	40 449	**8 958**	40 887
Coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords	**3 602**	4 696	**8 635**	11 499
Reprise des coûts liés aux litiges et aux décisions réglementaires	**—**	—	**—**	(4 194)
Profit sur transactions de cession-bail	**—**	—	**(13 844)**	—
Autres coûts[2]	**2 230**	—	**3 385**	—
	9 211	45 669	**7 288**	49 170

(1) Les coûts de restructuration engagés au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024 comprenaient principalement des charges liées aux indemnités de départ, y compris une charge devancée au titre de la rémunération fondée sur des actions, et d'autres frais connexes en lien avec la transformation stratégique annoncée en mai 2024 et dont l'objectif est de favoriser l'excellence opérationnelle et de créer des synergies pour dynamiser la croissance future en regroupant dans une organisation nord-américaine plus simple les fonctions commerciales, opérationnelles et techniques de ses unités d'affaires canadienne et américaine du secteur des télécommunications. Les coûts de restructuration engagés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025 comprennent principalement des charges additionnelles liées aux indemnités de départ découlant de la structure organisationnelle annoncée à l'exercice précédent et à d'autres initiatives d'optimisation des coûts entreprises au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025.

(2) Comprennent principalement les autres frais engagés pour la mise en œuvre de certaines initiatives.

8. Charges financières

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	**70 476**	73 072	**212 055**	213 790
Intérêts sur les obligations locatives	**856**	772	**2 369**	1 753
Perte à l'extinction d'une dette[1]	**—**	—	**—**	16 880
Variation de la juste valeur des contrats à terme[2]	**10 796**	—	**10 796**	—
Perte nette (profit net) de change	**(848)**	2 936	**(1 787)**	(473)
Produits d'intérêts et autres produits	**(1 730)**	(3 624)	**(7 258)**	(7 618)
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif[3]	**(4 886)**	(9 506)	**(15 095)**	(10 510)
Autres	**1 197**	658	**3 273**	1 943
	75 861	64 308	**204 353**	215 765

(1) Liée au remboursement anticipé de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et à la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.

(2) Se rapporte aux contrats de change à terme conclus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 afin de couvrir en partie l'exposition de la Société au dollar américain dans le cadre du remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US (se reporter à la note 18).

(3) Se rapportent principalement à la dette contractée pour l'achat de licences de spectre et la construction de certains réseaux. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2025, le taux d'intérêt moyen pondéré utilisé pour l'inscription à l'actif des coûts d'emprunt était de 5,2 % et de 5,5 %, respectivement (6,5 % pour les périodes comparatives de l'exercice précédent).

9. Impôts sur le résultat

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Exigibles	**11 103**	3 177	**35 401**	19 594
Différés	**9 077**	8 022	**34 308**	27 523
	20 180	11 199	**69 709**	47 117

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat selon les taux d'impôts sur le résultat fédéral et provinciaux prévus par la loi du Canada et la charge d'impôts sur le résultat consolidé.

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Bénéfice avant impôts sur le résultat	**93 480**	87 533	**329 806**	315 765
Taux d'imposition combiné canadien	**26,5 %**	26,5 %	**26,5 %**	26,5 %
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	**24 772**	23 197	**87 398**	83 678
Écart des taux d'imposition prévus par la loi applicables aux opérations	**79**	(303)	**(238)**	(177)
Comptabilisation de pertes en capital non comptabilisées antérieurement	**—**	—	**(2 338)**	—
Incidence sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	**268**	503	**(1 481)**	1 281
Impôt minimum mondial selon le Pilier Deux	**1 814**	—	**7 503**	—
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	**(7 080)**	(12 569)	**(22 239)**	(38 064)
Autres	**327**	371	**1 104**	399
Impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif	**20 180**	11 199	**69 709**	47 117
Taux d'impôt effectif	**21,6 %**	12,8 %	**21,1 %**	14,9 %

La Société a appliqué l'exception temporaire obligatoire à la comptabilisation de l'impôt différé découlant de la mise en œuvre de l'impôt minimum mondial prévu dans le modèle du Pilier Deux et comptabilise l'impôt exigible au cours de la période à laquelle il se rapporte.

10. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action.

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**69 895**	70 402	**245 157**	253 576
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**42 111 516**	41 996 655	**42 090 037**	42 881 713
Incidence des options sur actions dilutives[1]	**26 023**	276	**28 991**	313
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives	**70 764**	89 094	**69 502**	71 847
Incidence des unités d'actions liées au rendement dilutives	**300 021**	133 603	**250 602**	106 449
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**42 508 324**	42 219 628	**42 439 132**	43 060 322

(1) Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2025, 785 814 options sur actions (1 070 206 pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent) ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué, étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

11. Immobilisations corporelles

Transaction de cession-bail

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, la Société a conclu la vente d'un immeuble en Ontario et sa reprise à bail pour une période de deux ans avec option de renouvellement pour une année supplémentaire. Dans le cadre de cette transaction, la Société a comptabilisé un profit de 13,8 millions $ au poste Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.

12. Immobilisations incorporelles

Exercice 2024 – Enchères visant les licences de spectre

À la suite des enchères visant le spectre dans la bande de 3 800 MHz tenues par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE ») et conclues le 24 novembre 2023, la Société, par l'entremise de la Société en nom collectif Elite, une filiale entièrement détenue, a acquis 99 licences de spectre dans des marchés urbains et ruraux, y compris dans les régions de Toronto, de Montréal, de Québec et d'Ottawa, pour un prix d'achat total de 190,3 millions $. Le 31 août 2024, les licences de spectre dans la bande de 3 800 MHz ont été transférées à Cogeco Connexion.

13. Perte de valeur des immobilisations corporelles

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025, des charges pour perte de valeur avant impôts sans effet sur la trésorerie de 1,6 million $, se rapportant principalement à la radiation d'actifs en cours de construction, ont été comptabilisées dans le cadre d'autres initiatives d'optimisation des coûts, qui s'expliquent en partie par les partenariats stratégiques de la Société annoncés en août dernier visant à faciliter le développement des services sans fil au Canada dans le cadre d'un modèle opérationnel nécessitant peu de capitaux.

14. Dette à long terme

	31 mai 2025	31 août 2024
	$	$
Billets et facilités de crédit	**4 691 802**	4 735 520
Obligations locatives	**67 517**	57 455
Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	**17 094**	17 094
	4 776 413	4 810 069
Moins : tranche courante	**338 567**	361 808
	4 437 846	4 448 261

A) Billets et facilités de crédit

	Échéance	Taux d'intérêt effectif [1]	31 mai 2025	31 août 2024
		%	**$**	$
Société				
Facilité de crédit à terme rotatif				
Emprunt renouvelable – 237,5 millions $ US au 31 août 2024	Mai 2030	—	**—**	320 411
Billets garantis de premier rang				
Série A – 25 millions $ US	—	—	**—**	33 727
Série B – 150 millions $ US	Septembre 2026	4,29	**206 253**	202 181
Billets garantis de premier rang – 215 millions $ US	Juin 2025	4,30	**295 784**	289 925
Billets garantis de premier rang – série 1	Septembre 2031	2,99	**497 822**	497 588
Billets garantis de premier rang – série 2	Février 2033	5,30	**298 416**	298 293
Billets garantis de premier rang – série 3	Février 2035	4,74	**323 311**	—
Billets non garantis de premier rang	Février 2029	6,13	**272 177**	271 677
Facilité de crédit non rotatif non garantie de premier rang	Novembre 2042	—	**—**	—
Filiales américaines				
Facilités de crédit de premier rang				
Facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang				
Tranche 2 – 870,8 millions $ US (877,5 millions $ US au 31 août 2024)	Septembre 2028	4,14 [2]	**1 187 040**	1 170 893
Tranche 3 – 720,3 millions $ US (771,1 millions $ US au 31 août 2024)	Septembre 2030	7,30 [3]	**974 440**	1 023 005
Crédit agricole – 469,1 millions $ US (472,6 millions $ US au 31 août 2024)	Septembre 2028	7,58 [4]	**636 559**	627 820
Facilité de crédit rotatif garantie de premier rang	Septembre 2028	—	**—**	—
			4 691 802	4 735 520
Moins : tranche courante			**325 363**	352 658
			4 366 439	4 382 862

(1) Taux d'intérêt effectif au 31 mai 2025, qui exclut l'incidence des coûts de transaction différés et des commissions d'engagement, mais qui inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises en cours, selon le cas.

(2) En date du 31 mai 2025, une filiale américaine avait des conventions de swaps de taux d'intérêt existantes visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant de 800 millions $ US au titre de la tranche 2 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR, ou le taux SOFR plancher de 39 points de base s'il est plus élevé, à des taux fixes allant de 1,17 % à 1,44 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 31 octobre 2025 et le 31 juillet 2027. Le taux d'intérêt effectif inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt en cours.

(3) En date du 31 mai 2025, une filiale américaine avait des conventions de swaps de taux d'intérêt existantes visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant de 550 millions $ US au titre de la tranche 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR à des taux fixes allant de 3,82 % à 4,18 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 28 février 2027 et le 28 février 2029. Le taux d'intérêt effectif inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt en cours.

(4) Le taux d'intérêt effectif n'inclut pas l'incidence d'un rabais de taux obtenu en vertu d'un programme de ristourne, qui est incluse au poste Produits d'intérêts et autres produits dans les charges financières.

Facilité de crédit à terme rotatif

Le 29 mai 2025, la Société a modifié sa facilité de crédit à terme rotatif de 750 millions $ en prorogeant sa date d'échéance au 29 mai 2030.

Billets garantis de premier rang

Cogeco Communications a remboursé ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US à leur échéance le 16 juin 2025.

Le 6 février 2025, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions $. Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets sont des titres de créance directs et non subordonnés garantis de Cogeco Communications et sont de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang garanties de Cogeco Communications.

Cogeco Communications a remboursé ses billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions $ US à leur échéance en septembre 2024.

Facilité de crédit non rotatif non garantie de premier rang

Le 30 juin 2025, Cogeco Communications a effectué un premier prélèvement de 4,8 millions $ sur sa facilité de crédit non rotatif non garantie de premier rang d'un montant en capital total d'un maximum de 38,1 millions $, pour un solde disponible de 33,3 millions $. La facilité de crédit a été conclue avec la Banque de l'infrastructure du Canada en décembre 2022 et ne peut être utilisée que pour financer les projets d'expansion du réseau entrepris dans le cadre du Programme accéléré d'Internet haute vitesse de l'Ontario.

B) Autres informations

	31 mai 2025	31 août 2024
Taux d'intérêt moyen pondéré de l'ensemble de la dette[1]	**5,4 %**	5,6 %
Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance de la dette à long terme (en années)	**4,5**	4,8

(1) Exclut l'amortissement des coûts de transaction différés et les commissions d'engagement, mais inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

15. Capital social

A) Émis et payé

	Actions à droits de vote multiples		Actions subalternes à droit de vote	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
		$		$
Émis et en circulation, 31 août 2024	**12 000 871**	**75 217**	**30 224 750**	**779 545**
Actions émises contre trésorerie en vertu du régime d'options sur actions	**—**	**—**	**48 179**	**2 990**
Paiement fondé sur des actions au titre des options sur actions exercées	**—**	**—**	**—**	**553**
Émis et en circulation, 31 mai 2025	**12 000 871**	**75 217**	**30 272 929**	**783 088**
Actions détenues en fiducie, 31 août 2024[1]	**—**	**—**	**(201 267)**	**(15 061)**
Actions subalternes à droit de vote vendues	**—**	**—**	**5 926**	**409**
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	**—**	**—**	**33 840**	**2 532**
Actions détenues en fiducie, 31 mai 2025[1]	**—**	**—**	**(161 501)**	**(12 120)**
Émis et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, 31 mai 2025	**12 000 871**	**75 217**	**30 111 428**	**770 968**

(1) Actions détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement.

B) Dividendes

Les tableaux suivants présentent un sommaire des dividendes déclarés pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote de la Société au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 31 mai 2025 et 2024.

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action (en dollars)
31 octobre 2024	**14 novembre 2024**	**28 novembre 2024**	**0,922**
13 janvier 2025	**27 janvier 2025**	**10 février 2025**	**0,922**
9 avril 2025	**23 avril 2025**	**7 mai 2025**	**0,922**
			2,766
1er novembre 2023	15 novembre 2023	29 novembre 2023	0,854
10 janvier 2024	24 janvier 2024	7 février 2024	0,854
11 avril 2024	25 avril 2024	9 mai 2024	0,854
			2,562

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**11 065**	10 249	**33 194**	33 898
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**27 643**	25 512	**82 894**	75 484
	38 708	35 761	**116 088**	109 382

Au cours de sa réunion du 15 juillet 2025, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende trimestriel de 0,922 $ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 12 août 2025 aux actionnaires inscrits en date du 29 juillet 2025. La Société indique par les présentes que tous les dividendes sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

C) Régimes de paiement fondé sur des actions

Le tableau suivant présente la charge de rémunération comptabilisée relativement aux régimes de paiement fondé sur des actions de la Société. Le montant pour l'exercice 2024 comprend la charge directement liée à l'attribution accélérée de certains droits découlant de la transformation stratégique annoncée en mai 2024. Cette charge a été comptabilisée dans le poste Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais.

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Options sur actions	**88**	183	**215**	519
Droits à l'appréciation d'actions	**66**	77	**194**	111
Unités d'actions incitatives	**388**	563	**848**	1 287
Unités d'actions liées au rendement	**634**	2 012	**1 230**	2 740
Unités d'actions différées	**441**	(117)	**1 353**	343
	1 617	2 718	**3 840**	5 000

Options sur actions et droits à l'appréciation d'actions

Régime d'options sur actions	La Société offre à ses hauts dirigeants et employés désignés canadiens un régime d'options sur actions. Le prix d'exercice minimal auquel les options sont attribuées est égal au cours des actions à la date d'attribution des options. Les droits de ces options attribuées sont acquis également sur une période de cinq ans commençant un an après le jour où ces options d'achat sont attribuées, et celles-ci peuvent être exercées sur une période de dix ans.
Régime de droits à l'appréciation d'actions	La Société offre à ses hauts dirigeants et employés désignés aux États-Unis un régime de droits à l'appréciation d'actions. Les droits à l'appréciation d'actions sont réglés en trésorerie et sont acquis également sur une période de cinq ans commençant un an après le jour où ces droits sont attribués et peuvent être exercés sur une période de dix ans. La valeur des droits à l'appréciation d'actions est liée au rendement des actions subalternes à droit de vote de la Société. Au moment de l'acquisition des droits, les droits à l'appréciation d'actions donnent à un participant le droit de recevoir un paiement en trésorerie fondé sur l'augmentation de la valeur de marché des actions subalternes à droit de vote de la Société entre la date d'attribution et la date d'exercice.

Les variations du nombre d'options sur actions et de droits à l'appréciation d'actions en circulation pour la période de neuf mois close le 31 mai 2025 se sont établies comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits à l'appréciation d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
		$		$
En circulation au 31 août 2024	**1 017 216**	**80,16**	**32 607**	**61,62**
Attribués[1]	**217 053**	**70,83**	**45 766**	**70,83**
Exercés[2]	**(48 179)**	**62,07**	**(3 181)**	**61,62**
Annulés	**(43 579)**	**87,12**	**(11 091)**	**67,04**
En circulation au 31 mai 2025	**1 142 511**	**78,88**	**64 101**	**67,26**
Pouvant être exercés au 31 mai 2025	**647 681**	**85,44**	**3 340**	**61,62**

(1) La juste valeur moyenne pondérée des options et des droits à l'appréciation d'actions attribués au cours de la période de neuf mois était de 10,15 $ et de 7,37 $, respectivement.

(2) Pour les options et les droits à l'appréciation d'actions exercés pendant la période de neuf mois, le prix moyen pondéré de l'action était de 69,83 $ et de 71,39 $, respectivement.

Unités d'actions incitatives, unités d'actions liées au rendement et unités d'actions différées

Régime d'unités d'actions incitatives	La Société offre à ses hauts dirigeants et employés désignés un régime d'unités d'actions incitatives. Les droits des unités d'actions incitatives sont acquis après trois ans moins un jour suivant la date d'attribution. Les unités d'actions incitatives sont réglées en actions subalternes à droit de vote, sauf pour les employés aux États-Unis, dont les unités d'actions incitatives sont réglées en trésorerie. Afin de couvrir les fluctuations du prix de l'action, une fiducie a été créée pour acquérir des actions subalternes à droit de vote sur le marché boursier aux fins du règlement en actions des unités d'actions incitatives. La Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits connexes soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée dans les états financiers consolidés de la Société, et la valeur des actions subalternes à droit de vote acquises et détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives est présentée en diminution du capital social.
Régime d'unités d'actions liées au rendement	La Société offre à ses hauts dirigeants et employés désignés un régime d'unités d'actions liées au rendement. Les droits sur les unités d'actions liées au rendement sont acquis après trois ans moins un jour, sous réserve du niveau d'atteinte des objectifs de rendement établis par le conseil d'administration au moment de l'attribution. Les participants ont le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme d'unités d'actions liées au rendement supplémentaires, mais uniquement à l'égard des unités d'actions liées au rendement dont les droits devraient être acquis. L'incidence de toute variation du nombre d'unités d'actions liées au rendement dont les droits devraient être acquis est comptabilisée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en actions subalternes à droit de vote, sauf pour les employés aux États-Unis, dont les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie. Afin de couvrir les fluctuations du prix de l'action, une fiducie a été créée pour acquérir des actions subalternes à droit de vote sur le marché boursier aux fins du règlement en actions des unités d'actions liées au rendement. La Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits connexes soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée dans les états financiers consolidés de la Société, et la valeur des actions subalternes à droit de vote acquises et détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement est présentée en diminution du capital social.
Régime d'unités d'actions différées	La Société offre aux membres du conseil d'administration un régime d'unités d'actions différées afin de faciliter le recrutement et le maintien en fonction d'administrateurs compétents. Chaque membre actuel ou nouveau membre du conseil peut choisir de toucher un pourcentage de sa rémunération annuelle sous forme d'unités d'actions différées et de toucher le reste, s'il y a lieu, en espèces. Des équivalents de dividendes sont émis à l'égard des unités d'actions différées comme si le membre était un porteur inscrit d'actions subalternes à la date de référence pertinente et crédités à son compte sous forme d'unités d'actions différées supplémentaires. Les unités d'actions différées sont rachetables et payables en espèces ou en actions lorsqu'un membre quitte le conseil ou décède.

Les variations du nombre d'unités d'actions incitatives, d'unités d'actions liées au rendement et d'unités d'actions différées en circulation pour la période de neuf mois close le 31 mai 2025 se sont établies comme suit :

	Unités d'actions incitatives	Unités d'actions liées au rendement	Unités d'actions différées
En circulation au 31 août 2024	**63 951**	**107 888**	**123 182**
Attribuées/émises[1]	**25 190**	**214 739**	**—**
Unités supplémentaires attribuées, liées au rendement	**—**	**348**	**—**
Distribuées/rachetées	**(13 070)**	**(20 770)**	**(17 992)**
Annulées	**(5 307)**	**(12 879)**	**—**
Équivalents de dividendes	**—**	**12 605**	**4 772**
En circulation au 31 mai 2025	**70 764**	**301 931**	**109 962**

(1) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions incitatives et des unités d'actions liées au rendement attribuées au cours de la période de neuf mois était de 70,83 $.

16. Cumul des autres éléments du résultat global

	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Écart de change	Total
	$	$	$
Solde au 31 août 2023	78 018	97 887	175 905
Autres éléments du résultat global	(18 240)	9 573	(8 667)
Solde au 31 mai 2024	59 778	107 460	167 238
Solde au 31 août 2024	**29 999**	**92 402**	**122 401**
Autres éléments du résultat global	**(13 579)**	**25 972**	**12 393**
Solde au 31 mai 2025	**16 420**	**118 374**	**134 794**

17. Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

A) Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Créances clients et autres débiteurs	**26 056**	12 798	**(1 010)**	12 459
Charges payées d'avance et autres	**841**	8 572	**(8 758)**	449
Autres actifs	**(5 467)**	(7 140)	**(14 204)**	(20 186)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**77 729**	37 143	**37 329**	11 519
Provisions	**2 374**	33 024	**(15 252)**	22 443
Passifs sur contrat et autres passifs	**1 782**	(7 718)	**6 693**	(5 193)
	103 315	76 679	**4 798**	21 491

B) Acquisitions d'immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans la section portant sur les investissements des tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie et les dépenses d'investissement nettes présentées à la note 4.

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**125 933**	171 034	**438 547**	504 830
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	**(471)**	(2 650)	**(4 545)**	(19 250)
Dépenses d'investissement nettes	**125 462**	168 384	**434 002**	485 580

C) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 mai 2025	31 août 2024
	$	$
Trésorerie	**239 977**	67 595
Trésorerie avec restrictions d'utilisation	**4 773**	8 740
	244 750	76 335

18. Instruments financiers

A) Gestion des risques financiers

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché, qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de 2024 de la Société.

Risque de crédit

La notation la plus faible des contreparties aux conventions liées aux instruments financiers dérivés au 31 mai 2025 est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »). La direction surveille son exposition aux institutions financières, principalement sous la forme de dépôts, de dérivés et d'engagements liés à des facilités de crédit rotatif.

Risque de liquidité

Le tableau suivant présente le montant utilisé et le solde disponible aux termes des facilités de crédit rotatif de la Société et de ses filiales américaines au 31 mai 2025.

	Montant total	**Montant utilisé**	**Solde disponible**
Société			
Facilité de crédit à terme rotatif	750,0 millions $	0,3 million $	749,7 millions $
Filiales américaines			
Facilité de crédit rotatif garantie de premier rang	344,0 millions $	4,1 millions $	339,9 millions $
	(250,0 millions $ US)	(2,9 millions $ US)	(247,1 millions $ US)

Risque de taux d'intérêt

Le 31 mai 2025, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes des facilités de crédit de premier rang, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 31 mai 2025.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé[1]	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie[2]	550 millions $ US	Taux SOFR à terme	3,82 % – 4,18 %	Février 2027 à février 2029	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 3
Flux de trésorerie	800 millions $ US	Taux SOFR à terme assorti d'un taux plancher de 39 points de base	1,17 % – 1,44 %	Octobre 2025 à juillet 2027	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 2

(1) Les couvertures ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR en des taux fixes, plus l'écart de crédit applicable.

(2) Des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 250 millions $ US sont arrivés à échéance en novembre 2024. En décembre 2024, de nouveaux swaps de taux d'intérêt fixes du même montant, assortis d'échéances allant de février 2028 à février 2029 et de taux d'intérêt allant de 3,82 % à 3,85 %, ont été conclus.

Une augmentation (diminution) de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte des facilités à taux d'intérêt variables entraînerait une hausse (baisse) d'approximativement 9,8 millions $ des charges financières annuelles de la Société en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 31 mai 2025.

Risque de change

Cogeco Communications a été exposée au risque de change lié au remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions $ US. Pour réduire ce risque, Cogeco Communications a conclu des contrats de change à terme au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 pour couvrir en partie son exposition.

Type de relation	Montant notionnel	Échéance	Taux de change moyen pondéré
Couverture économique	210,2 millions $ US	16 juin 2025	1,4263

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025, une perte latente de 10,8 millions $ a été comptabilisée au titre de ces contrats de change à terme dans les charges financières (note 8).

Une augmentation (diminution) de 1 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien se traduirait par une diminution (augmentation) d'environ 2,1 millions $ des charges financières de la Société en fonction des contrats à terme en vigueur au 31 mai 2025.

B) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	31 mai 2025		31 août 2024	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Billets et facilités de crédit	**4 691 802**	**4 704 269**	4 735 520	4 660 932

C) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour assurer le développement des entreprises au moyen d'acquisitions, d'occasions de croissance interne et d'innovations. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, du cadre réglementaire, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunt, le remboursement des emprunts existants, l'émission ou le rachat de titres de capitaux propres et les distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'endettement bancaire et la dette à long terme.

Le 31 mai 2025 et le 31 août 2024, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de la Société.

Aux dates présentées ou pour les périodes de douze mois closes à ces dates	**31 mai 2025**	31 août 2024
Composantes des ratios d'endettement et de couverture		
Endettement net[1]	**4 579 854**	4 803 629
BAIIA ajusté[2]	**1 454 509**	1 442 314
Charges financières ajustées[2]	**266 278**	260 810
Ratios d'endettement et de couverture		
Endettement net / BAIIA ajusté	**3,1**	3,3
BAIIA ajusté / charges financières ajustées	**5,5**	5,5

(1) L'endettement net reflète la dette libellée en dollars américains convertie selon le taux de change en vigueur à la fin de la période.

(2) Le BAIIA ajusté et les charges financières ajustées reflètent le taux de change moyen pour la période de douze mois correspondante.

L'endettement net, qui représente la dette après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions disponibles, est une mesure utilisée par la direction pour évaluer le levier financier de la Société. Le rapprochement entre l'endettement net et la dette à long terme se présente comme suit :

	31 mai 2025	31 août 2024
Dette à long terme, y compris la tranche courante	**4 776 413**	4 810 069
Escomptes, coûts de transaction et autres	**43 418**	46 771
Dette à long terme avant les escomptes, les coûts de transaction et autres	**4 819 831**	4 856 840
Endettement bancaire	**—**	14 384
Trésorerie et équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie avec restrictions d'utilisation[1]	**(239 977)**	(67 595)
Endettement net	**4 579 854**	4 803 629

(1) Se reporter à la note 17 C).

Les charges financières ajustées sont une mesure utilisée par la direction pour calculer certains ratios prévus dans les clauses restrictives. Le rapprochement entre les charges financières ajustées et les charges financières se présente comme suit :

Pour les périodes de douze mois closes les	**31 mai 2025**	31 août 2024
Charges financières	**266 278**	277 690
Perte à l'extinction d'une dette[1]	**—**	(16 880)
Charges financières ajustées	**266 278**	260 810

(1) Liée au remboursement anticipé de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et à la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.

19. Transactions entre parties liées

Honoraires de gestion et autres transactions entre parties liées

Au 31 mai 2025, Cogeco détenait 28,4 % des actions de participation de la Société, représentant 79,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société.

Le tableau suivant présente les honoraires de gestion versés à Cogeco pour les services de direction et d'administration qu'elle fournit à Cogeco Communications en vertu de la convention de services de gestion.

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Honoraires de gestion versés à Cogeco	**4 922**	5 238	**14 765**	15 714

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par la Société. Le tableau suivant présente le nombre d'options sur actions, d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement qui, au cours des périodes de neuf mois closes les 31 mai 2025 et 2024, ont été attribuées à ces hauts dirigeants, à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, ainsi que le nombre d'unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco, et dont la valeur a été refacturée à Cogeco.

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
(en nombre d'unités)	**2025**	2024
Options sur actions	**143 978**	199 487
Unités d'actions incitatives	**—**	974
Unités d'actions liées au rendement	**89 991**	30 897
Unités d'actions différées	**—**	2 368

Le tableau suivant présente les montants que la Société a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de la Société attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2025	2024	**2025**	2024
	$	$	**$**	$
Options sur actions	**190**	346	**577**	671
Unités d'actions incitatives	**32**	35	**103**	37
Unités d'actions liées au rendement	**441**	349	**1 169**	692
Unités d'actions différées	**36**	61	**109**	61
	699	791	**1 958**	1 461

Rémunération du personnel de gestion clé

Le personnel de gestion clé est composé de membres du conseil d'administration et du comité de direction de la Société. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 13,8 millions $ dans le poste Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais relativement aux modalités de l'entente de séparation conclue avec certains principaux dirigeants.

Transaction de rachat d'actions au cours de l'exercice 2024 – Rachat des participations de Rogers dans Cogeco et Cogeco Communications

Le 13 décembre 2023, Cogeco et Cogeco Communications ont conclu une série de transactions dans le cadre de la vente par Rogers Communications Inc. de la totalité de ses participations dans les deux sociétés à la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ »). Cogeco a vendu à Cogeco Communications 2 266 537 actions subalternes à droit de vote de sa participation dans Cogeco Communications pour un montant de 116,5 millions $ et, à la CDPQ, 1 423 692 actions subalternes à droit de vote pour un montant de 73,2 millions $, à la suite de la conversion et de l'annulation d'un nombre équivalent d'actions à droits de vote multiples de Cogeco Communications. Les 2 266 537 actions subalternes à droit de vote rachetées par Cogeco Communications l'ont été à des fins d'annulation.

20. Éventualités

Tarifs définitifs pour les services d'accès Internet de gros groupés

Le 27 mars 2025, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'un fournisseur Internet fondé sur les services de gros en vue d'obtenir l'autorisation d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale de maintenir la Décision de télécom CRTC 2021-181, dans laquelle le CRTC annulait les réductions de tarifs définitifs de 2019 pour les services d'accès Internet haute vitesse de gros groupés et rétablissait définitivement, avec certains ajustements, les tarifs provisoires établis en 2016.

Procédures relatives à un recours collectif

Le 20 septembre 2024, une demande d'autorisation d'exercer un recours collectif a été déposée contre la Société devant la Cour supérieure du Québec à l'égard de hausses tarifaires présumées non conformes pour les clients résidentiels du Québec depuis le 20 septembre 2021 en vertu de l'article 11.2 de la *Loi sur la protection du consommateur* (Québec). Cette demande, si elle est autorisée, vise à obtenir le remboursement intégral des hausses tarifaires, ainsi que des dommages punitifs. L'audience sur la demande d'autorisation a eu lieu le 26 juin 2025, et la Société l'a contestée. En raison de la grande incertitude entourant l'issue de cette demande et de ses répercussions financières, la Société n'a pas comptabilisé d'incidence financière au 31 mai 2025.

Redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés

Le 8 mai 2025, la Cour d'appel fédérale a accueilli l'appel interjeté par neuf sociétés de gestion à l'endroit d'une décision de la Commission du droit d'auteur du Canada établissant le montant des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains en direct éloignés au Canada pour la période entre 2014 et 2018. La décision de la Cour d'appel fédérale fera en sorte que la Société sera assujettie à une hausse rétroactive des taux de redevance pour cette période. La Commission du droit d'auteur a lancé de nouvelles procédures visant à établir les taux pour les périodes tarifaires subséquentes (2019-2023 et 2024-2028). Toute décision de la Commission du droit d'auteur qui se rangerait aux propositions de tarifs des sociétés de gestion pour l'une ou l'autre de ces périodes ultérieures pourrait faire en sorte que Cogeco Communications soit assujettie à des taux de redevance plus élevés.

Statistiques sur les unités de service primaire

	31 mai 2025	28 février 2025	30 novembre 2024	31 août 2024	31 mai 2024
DONNÉES CONSOLIDÉES					
Foyers câblés	**3 889 313**	3 879 821	3 873 115	3 863 637	3 849 846
Unités de service primaire[1]	**2 845 656**	2 862 759	2 881 126	2 899 958	2 921 403
Abonnés au service Internet	**1 543 589**	1 544 585	1 541 263	1 536 298	1 535 322
Abonnés au service de vidéo	**826 328**	835 941	849 625	866 135	881 448
Abonnés au service de téléphonie filaire	**475 739**	482 233	490 238	497 525	504 633
CANADA					
Foyers câblés	**2 118 728**	2 110 560	2 104 532	2 098 262	2 089 834
Unités de service primaire[1]	**1 867 975**	1 865 624	1 868 636	1 869 963	1 872 290
Abonnés au service Internet	**921 178**	911 749	903 390	892 699	882 992
Abonnés au service de vidéo	**586 069**	590 269	596 841	604 824	612 701
Abonnés au service de téléphonie filaire	**360 728**	363 606	368 405	372 440	376 597
ÉTATS-UNIS					
Foyers câblés	**1 770 585**	1 769 261	1 768 583	1 765 375	1 760 012
Unités de service primaire[1]	**977 681**	997 135	1 012 490	1 029 995	1 049 113
Abonnés au service Internet	**622 411**	632 836	637 873	643 599	652 330
Abonnés au service de vidéo	**240 259**	245 672	252 784	261 311	268 747
Abonnés au service de téléphonie filaire	**115 011**	118 627	121 833	125 085	128 036

(1) Les unités de service primaire excluent les abonnés au service de téléphonie mobile.